

Pour l'utilisateur / pour l'installateur

Notice d'emploi et d'installation calorMATIC 430



Régulateur avec prise en compte de la température extérieure

VRC 430

Pour l'utilisateur

Notice d'emploi calorMATIC 430

Régulateur avec prise en compte de la température extérieure

VRC 430

Table des matières

Caractéristiques de l'appareil	4	4.3	Mode d'utilisation	9
Application	4	4.3.1	Afficher différentes pages d'écran	10
Caractéristiques du produit	4	4.3.2	Modifier des paramètres	10
1 Remarques relatives à la documentation ...	5	4.3.3	Utilisation avec affichage de base simplifié	12
1.1 Conservation des documents.....	5	4.4	Durée de validité des valeurs de consigne modifiées pour la régulation	14
1.2 Symboles utilisés.....	5	4.5	Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur, à l'installateur	14
1.3 Validité de la notice	5	4.6	Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur	14
1.4 Marquage CE	5	4.7	Editer des pages d'écran (exemples).....	17
2 Sécurité	5	4.7.1	Saisir les programmes horaires (exemple : circuit de chauffage)	17
3 Remarques relatives au fonctionnement	6	4.7.2	Programmer une période de vacances.....	18
3.1 Utilisation conforme de l'appareil.....	6	4.7.3	Saisir les paramètres du circuit de chauffage	18
3.2 Conditions ambiantes.....	6	4.7.4	Saisir les paramètres de la production d'eau chaude sanitaire	19
3.3 Nettoyage	6	4.7.5	Modifier les noms des composants du chauffage	20
3.4 Garantie constructeur/Conditions de garantie.....	6	5	Messages d'état et d'erreurs	21
3.5 Recyclage et mise au rebut	7		Glossaire	Annexes
4 Utilisation	8			
4.1 Aperçu zone d'utilisation et zone d'affichage	8			
4.2 Aperçu de l'écran (champ d'affichage).....	9			

Caractéristiques de l'appareil

Application

Le calorMATIC 430 est un régulateur avec prise en compte de la température extérieure pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

"avec prise en compte de la température extérieure" signifie : En cas de températures extérieures basses, le calorMATIC 430 permet d'augmenter la puissance de chauffage, et en cas de températures extérieures plus élevées, de baisser celle-ci. La température extérieure est mesurée grâce à une sonde séparée située en plein air, puis est transmise au calorMATIC 430. La température ambiante dépend uniquement de vos pré réglages. Les influences de la température extérieure sont compensées.

Avec le calorMATIC 430, il est possible de sélectionner différentes températures ambiantes de consigne – pour les différentes périodes de la journée et pour les différents jours de la semaine.

En mode automatique, le calorMATIC 430 règle votre chauffage en fonction de ces valeurs sélectionnées (voir fig. 0.1).

Le calorMATIC 430 peut également être utilisé pour la régulation des accessoires suivants :

- pompe de circulation pour production d'eau chaude sanitaire associée à un module multifonction VR 40
- dispositif de ventilation
- ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- ballon à stratification Vaillant actoSTOR
- deuxième circuit de chauffage associé au module mélangeur Vaillant VR 61
- installation solaire associée au module solaire Vaillant VR 68

Le calorMATIC 430 peut être associé à la télécommande Vaillant VR 81.

Le calorMATIC 430 peut faire partie d'une nouvelle installation de chauffage et de production d'eau chaude. Il peut également être rajouté ultérieurement à une installation existante. L'appareil de chauffage doit posséder une interface eBUS.

eBUS est un standard de communication permettant un échange de données entre les composants de l'appareil de chauffage.

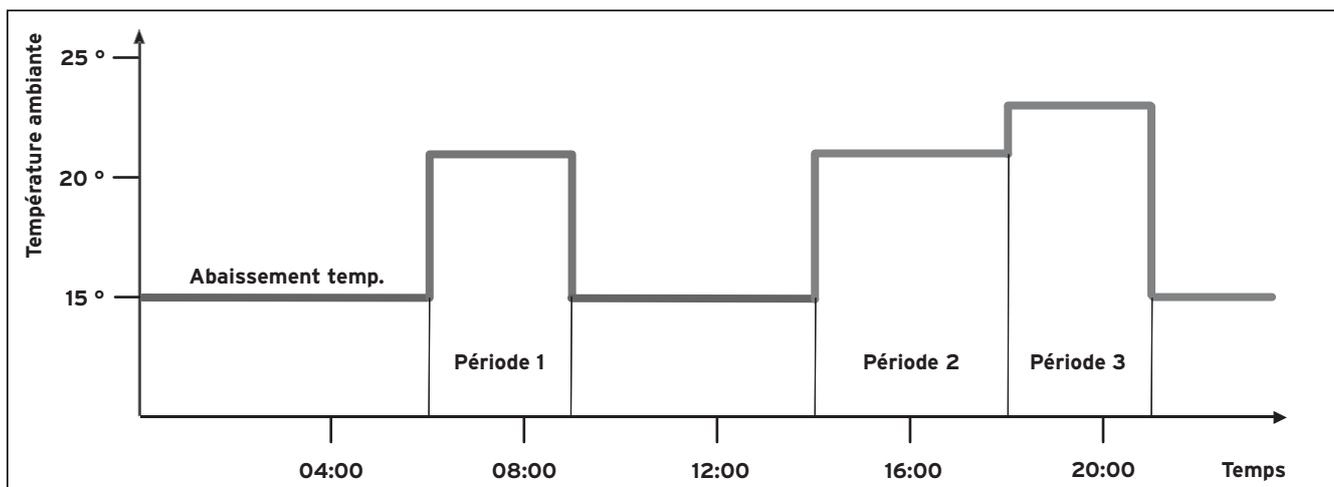


Fig. 0.1 Mode de fonctionnement automatique du chauffage :
Exemple de prescription de températures ambiantes de consigne pour différents moments de la journée

Avec le calorMATIC 430, il est également possible de fixer des temps de chauffage journaliers pour la production d'eau chaude sanitaire.

Caractéristiques du produit

- Interface eBUS
- Circuit de données avec un appareil de chauffage Vaillant via une connexion eBUS
- Ecran graphique éclairé (champ d'affichage)
- Commande via deux sélecteurs selon le principe Vaillant "Tourner et cliquer"
- Montage direct du régulateur sur la zone d'utilisation de l'appareil de chauffage ou montage mural séparé
- Il est équipé pour être utilisé avec le logiciel de diagnostic Vaillant vrDIALOG 810/2 et est muni du système de communication par Internet Vaillant vrnetDIALOG, c.-à-d. pour un diagnostic et des réglages à distance.

1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. En liaison avec la présente notice d'emploi, d'autres documents doivent également être observés. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Autres documents applicables :

- La notice d'utilisation du régulateur Vaillant calorMATIC 430 (partie 2 de ce document ; pour l'installateur).
- La notice d'emploi et d'installation de votre installation de chauffage
- Toutes les notices des accessoires

Glossaire :

Vous trouverez à la fin de ce document, en annexe, l'explication de termes spécialisés et de fonctions importantes, le tout classé par ordre alphabétique.

1.1 Conservation des documents

Veillez tenir la présente notice d'emploi ainsi que tous les documents associés à portée de main afin qu'ils soient disponibles le cas échéant.

1.2 Symboles utilisés

Lors de l'utilisation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



Danger !
Danger de mort par choc électrique !



Danger !
Danger de mort et risque de blessures !



Attention !
Risque de brûlures !



Attention !
Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement !



Remarque !
Ce symbole signale des informations importantes.

⇒ Ce symbole indique une activité nécessaire

1.3 Validité de la notice

La présente notice d'emploi s'applique uniquement pour les références d'appareils suivantes :

00 2002 8515	calorMATIC 430
00 2002 8516	calorMATIC 430
00 2002 8517	calorMATIC 430
00 2002 8518	calorMATIC 430
00 2002 8519	calorMATIC 430

Pour connaître la référence de votre appareil, adressez-vous à votre installateur.

1.4 Marquage CE

Le marquage CE atteste que le régulateur Vaillant calorMATIC 430 est conforme aux exigences élémentaires des directives concernées.

2 Sécurité

Seul un installateur agréé est habilité à installer le calorMATIC 430. Celui-ci assume également la responsabilité pour une installation et une mise en fonctionnement conformes.



Attention !
Eau chaude ! Risque de brûlures !

Il existe un risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude lorsque les températures de consignes sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque pour les températures plus faibles.

Choisir la température de consigne de telle sorte qu'elle ne puisse représenter de danger pour personne (voir chap. 4.7.4).



Attention !
Eau chaude ! Risque de brûlures !

Si votre installateur a activé la protection contre les légionelles pour le ballon d'eau chaude sanitaire, la température de l'eau chaude aux points de puisage peut parfois dépasser 60 °C.

Demandez à votre installateur s'il a activé cette protection, et si c'est le cas, pour quels jours et quels moments de la journée.

3 Remarques relatives au fonctionnement

3 Remarques relatives au fonctionnement

3.1 Utilisation conforme de l'appareil

Les régulateurs calorMATIC 430 sont construits selon l'état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur.

Des défauts peuvent néanmoins se produire sur l'appareil et sur d'autres biens en cas d'utilisation incorrecte ou non conforme.

Le régulateur calorMATIC 430 a été conçu pour réguler une installation de chauffage avec ou sans production d'eau chaude sanitaire/pompe de circulation en fonction de la température extérieure et de l'heure, en association avec un appareil de chauffage Vaillant à interface eBUS.

Le fonctionnement avec les accessoires suivants est autorisé pour :

- une pompe de circulation pour production d'eau chaude sanitaire associée à un module multifonction VR 40
- un dispositif de ventilation
- un ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- un ballon à stratification Vaillant actoSTOR
- un deuxième circuit de chauffage associé au module mélangeur Vaillant VR 61
- une installation solaire associée au module solaire Vaillant VR 68
- un appareil de commande à distance VR 81.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume l'entière responsabilité. L'utilisation conforme de l'appareil comprend également le respect de la notice d'emploi et d'installation ainsi que des autres documents l'accompagnant.

3.2 Conditions ambiantes

Lorsque la fonction "Prise en compte de la température ambiante" est activée, et qu'aucune télécommande VR 81 n'est raccordée, veiller à ce que :

- le calorMATIC 430 ne soit caché par aucun meuble, rideau et autres objets
- tous les robinets de radiateur de la pièce dans laquelle se trouve le calorMATIC 430 soient complètement ouverts.

"Prise en compte de la température ambiante" signifie que la température ambiante actuelle est enregistrée par le calorMATIC 430 et prise en compte pour la régulation.

Pour savoir si cette fonction est activée, adressez-vous à votre installateur.

3.3 Nettoyage

Nettoyer le boîtier de votre calorMATIC 430 à l'aide d'un chiffon humide.

Ne pas utiliser de produits de nettoyage récurants / abrasifs qui pourraient endommager les éléments de commande ou l'écran.

3.4 Garantie constructeur / Conditions de garantie

Garantie constructeur (France)

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78). Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié des la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

Garantie constructeur (Suisse)

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.

Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Vaillant GmbH Service après-vente (Suisse)

Dietikon
Téléphone : (044)744 29 -39
Fax : (044)744 29 -38

Fribourg :
Téléphone : (026)409 72 -17
Fax : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH
Postfach 86
Riedstrasse 10
CH-8953 Dietikon 1/ZH
Téléphone : (044)744 29 -29
Fax : (044)744 29 -28

Case postale 4
CH-1752 Villars-sur-Glâne 1
Téléphone : (026)409 72 -10
Fax : (026)409 72 -14

Conditions de garantie (Belgique)

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date figurant sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se varierait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou / et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Service après-vente (Belgique)

Vaillant SA-NV
Rue Golden Hopestraat 15
1620 Drogenbos
Tél. : 02 / 334 93 52

3.5 Recyclage et mise au rebut

Votre calorMATIC 430 se compose, au même titre que son emballage de transport, principalement de matériaux recyclables.

Appareil

Le calorMATIC 430, tout comme ses accessoires, ne font pas partie des déchets ménagers. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Emballage

Veillez confier le recyclage de l'emballage de transport au spécialiste qui a installé l'appareil.

4 Utilisation

 **Remarque !**
Demandez à votre installateur de vous expliquer le fonctionnement du régulateur après son installation. Des modifications involontaires des réglages pourront ainsi être évitées.

4.1 Aperçu zone d'utilisation et zone d'affichage

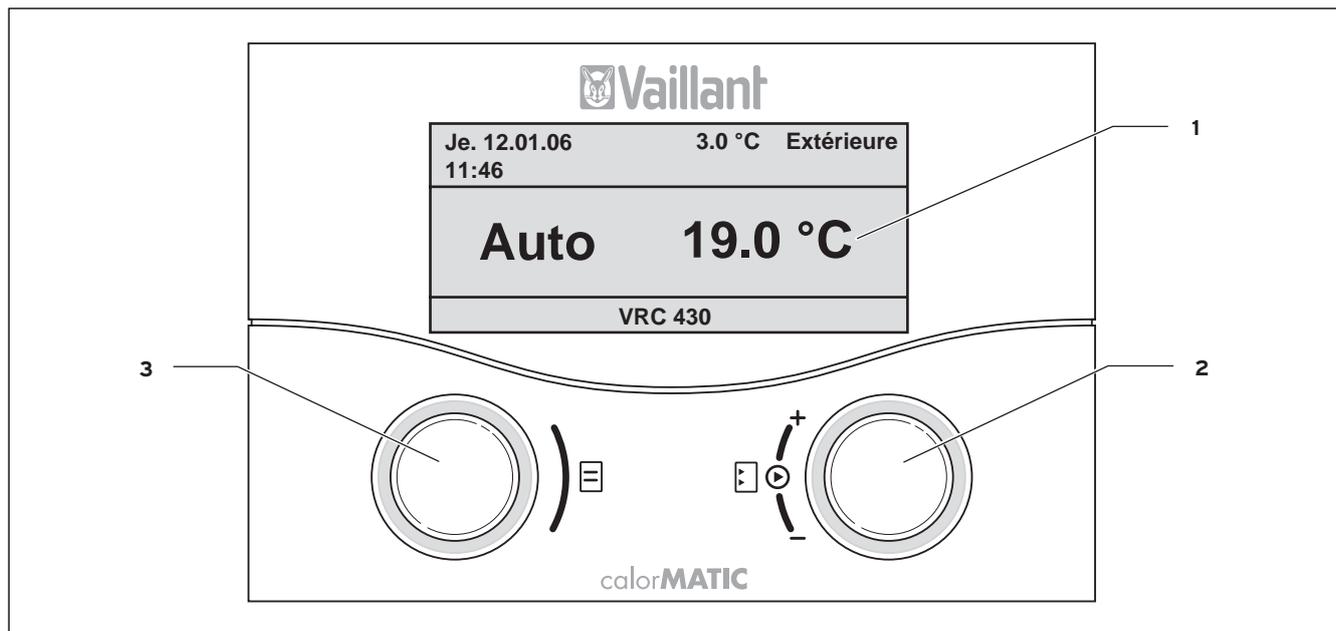


Fig. 4.1 Aperçu zone d'utilisation et zone d'affichage

Légende

- 1 Ecran (champ d'affichage)
- 2 Élément de commande sélecteur droit
- 3 Élément de commande sélecteur gauche

La fig. 4.1 indique sur l'écran l'affichage de base simplifié. L'affichage de base simplifié fournit les informations suivantes :

- le mode de fonctionnement (automatique, manuelle ou arrêt) du circuit de chauffage 1
- la température intérieure actuelle

L'affichage de base simplifié est décrit en détails au chap. 4.3.3.

Les fonctions des deux sélecteurs sont décrites au chap. 4.3.

4.2 Aperçu de l'écran (champ d'affichage)

Les paramètres (valeurs de fonctionnement) du régulateur pour l'affichage et la saisie sont représentés sur différentes pages d'écran.

Les pages d'écran se composent :

- de l'affichage de base simplifié (fig. 4.1)
- de l'affichage de base (fig. 4.2)
- des pages d'affichage / de saisie de paramètres spécifiques dans l'interface utilisateur (voir chap. 4.4 et 4.5)
- des pages d'affichage / de saisie de paramètres spécifiques au fonctionnement et à l'installation dans l'interface réservée à l'installateur.

Toutes les pages d'écran sont divisées en trois zones.

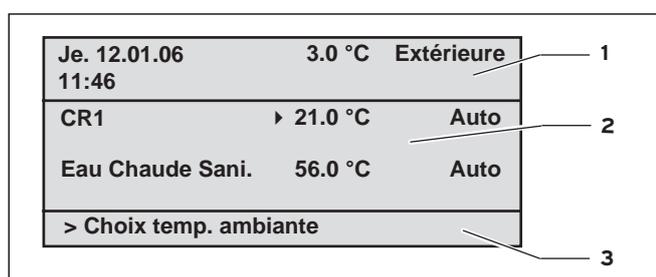


Fig. 4.2 Aperçu de l'écran (exemple affichage de base)

Légende

- 1 Zone des données de base, titre de la page d'écran et messages d'état et d'erreurs
- 2 Zone d'affichage et de saisie de paramètres
- 3 Zone d'affichage d'explications

Les données de bases sont :

- le jour
- la date
- l'heure
- la température extérieure

Pour les pages d'affichage / de saisie de paramètres spécifiques, le titre de la page d'écran apparaît à la place des données de base.

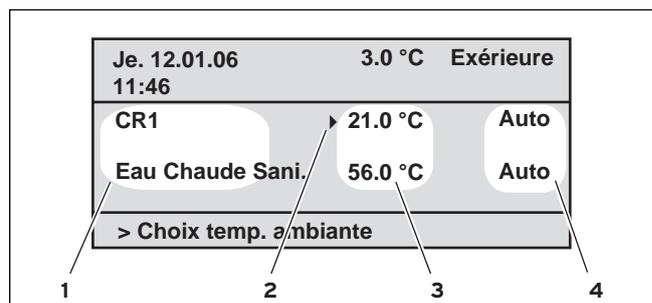


Fig. 4.3 Zone d'affichage et de saisie de paramètres (exemple affichage de base)

Légende

- 1 Nom du paramètre (uniquement affichage)
- 2 Le curseur ► indique un passage à une valeur modifiable
- 3 Champ de saisie de valeurs de paramètre ; ici : Température de consigne
- 4 Champ de saisie de valeurs de paramètre ; ici : Mode de fonctionnement

4.3 Mode d'utilisation

L'utilisation dans l'affichage de base est décrite au chap. 4.3.3.

Le mode d'utilisation décrit ci-dessous est valable pour l'affichage de base (fig. 4.2) et pour les différentes pages d'affichage / de saisie de l'interface utilisateur.

Les deux sélecteurs (fig. 4.1 rep. 2 et 3) fonctionnent selon le principe Vaillant "Tourner et cliquer". En les tournant (avant et arrière), les sélecteurs passent d'une position à une autre. Le fait de tourner les sélecteurs vous permet également de changer de position en avant ou en arrière dans l'écran. En cliquant (en maintenant enfoncé), vous pouvez marquer ou enregistrer un paramètre modifiable.

	Action	Résultat
Sélecteur gauche	Tourner	Passage à la page d'écran suivante
Sélecteur droit	Tourner	Passage à un champ de saisie dans une page d'écran (marqué par le curseur ►)
	Modification d'un paramètre (suite)	
	Cliquer (maintenir enfoncé)	Activer pour la saisie (représentation inversée)
	Tourner	Sélection de la valeur du paramètre
	Cliquer (maintenir enfoncé)	Enregistrement de la valeur du paramètre sélectionnée

Tabl. 4.1 Mode d'utilisation

4 Utilisation

4.3.1 Afficher différentes pages d'écran

En tournant le sélecteur gauche, vous pouvez faire défiler les pages d'écran comme dans un livre.

Exemple :

Vous vous trouvez dans l'affichage de base. Pour accéder à l'affichage de base, se référer au chap. 4.3.3.

⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre.

La page d'écran  1 avec les possibilités de réglage des données de base apparaît à l'écran.

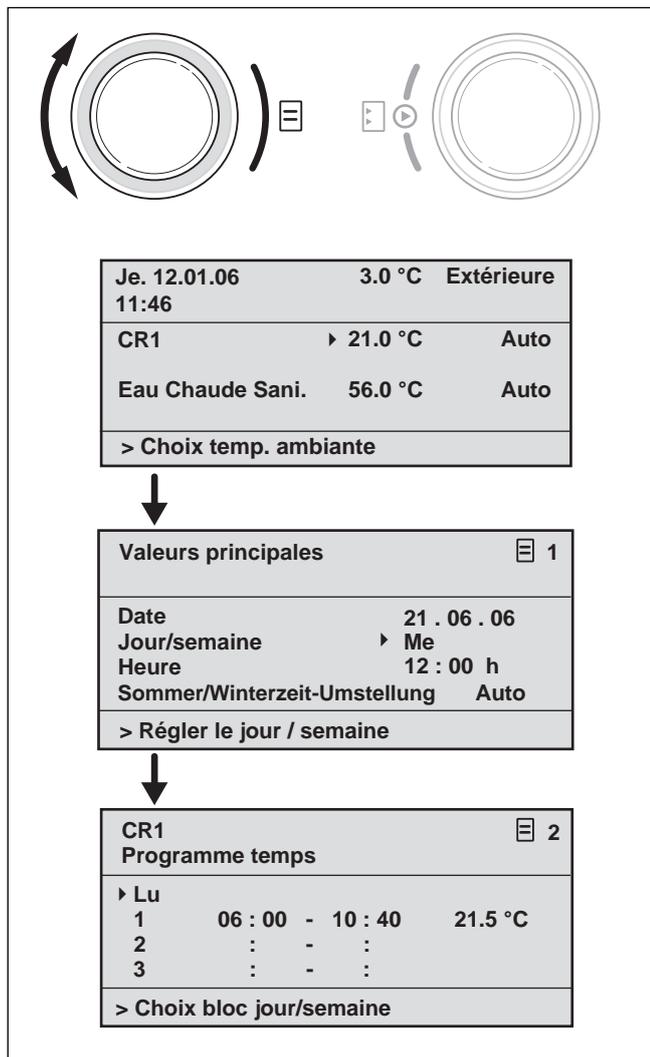


Fig. 4.4 Affichage des différentes pages d'écran

4.3.2 Modifier des paramètres

⇒ Tourner le sélecteur droit pour passer d'un paramètre modifiable à un autre au sein d'une page d'écran.

La position est indiquée par le curseur ▶ (voir fig. 4.5).

Si un paramètre se compose de différents éléments (p. ex. une date avec jour, mois, année), il est possible de passer d'une élément à un autre en tournant le sélecteur droit.

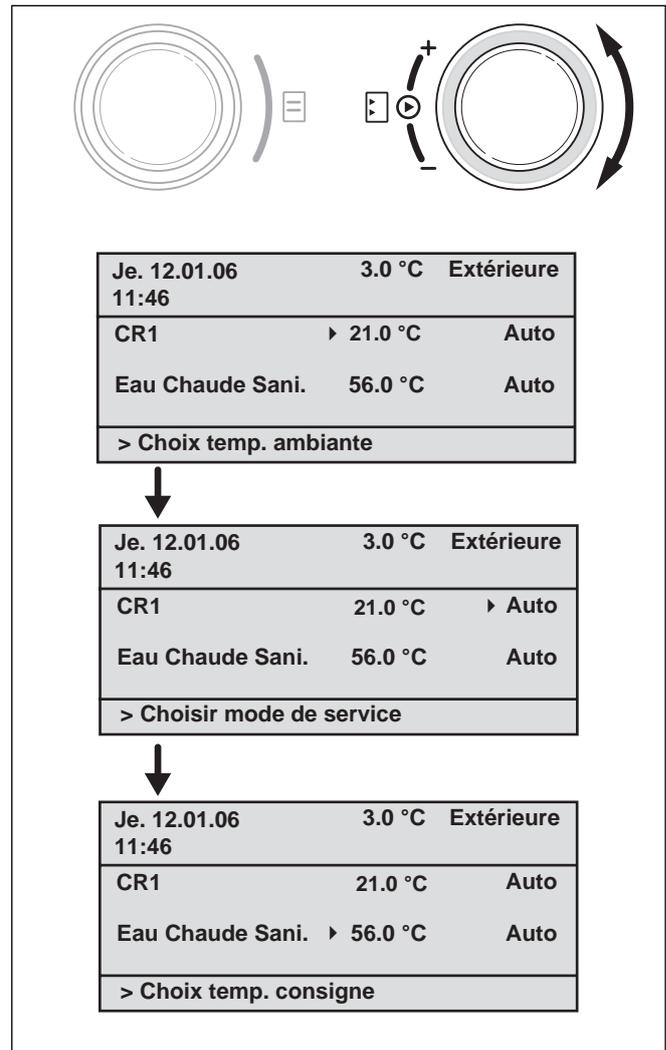


Fig. 4.5 Passage d'un paramètre modifiable à un autre

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La valeur de paramètre marquée par le curseur ► a une représentation inversée.

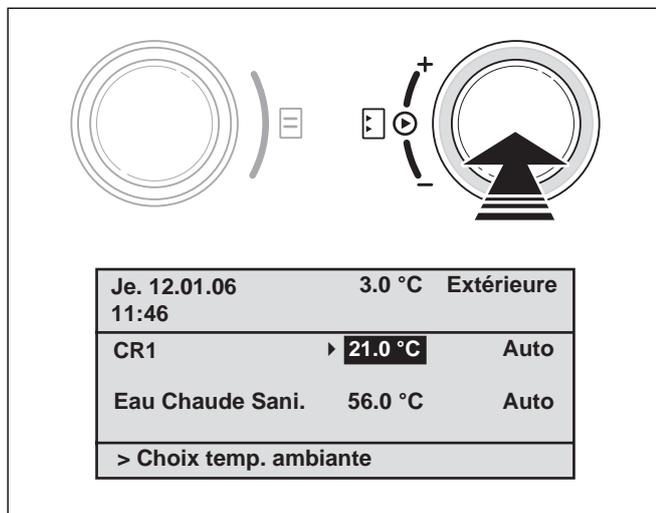


Fig. 4.6 Marquage d'un paramètre modifiable

⇒ Tourner le sélecteur droit pour afficher les unes après les autres les valeurs possibles pour ce paramètre.

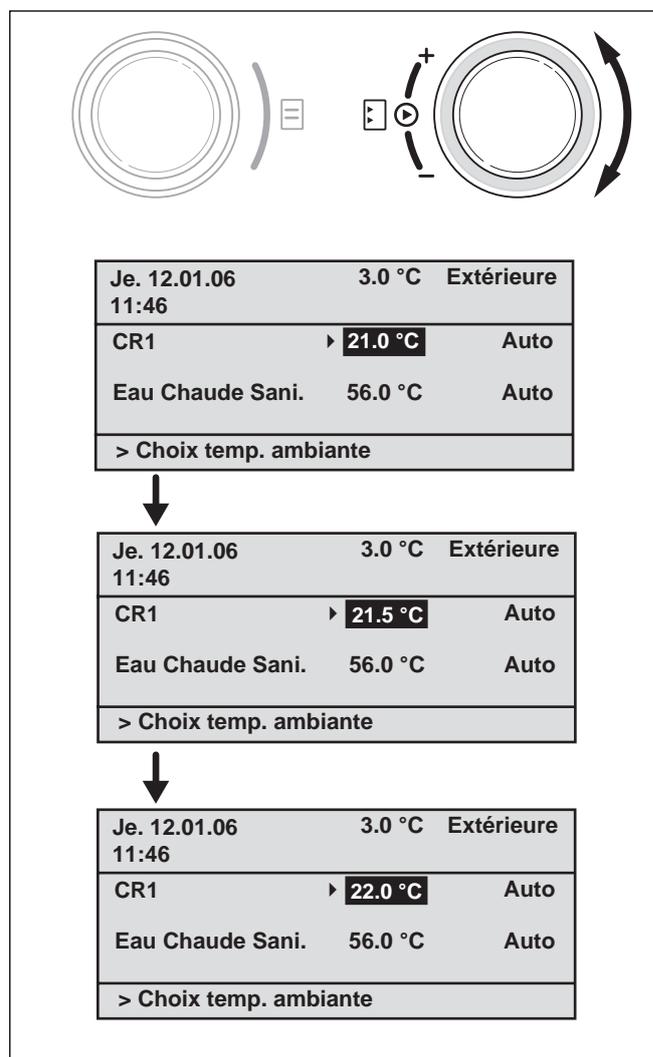


Fig. 4.7 Modifier les valeurs d'un paramètre

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La valeur affichée est confirmée et enregistrée pour la régulation. La représentation de la valeur passe de nouveau d'inversée à normale.

Modifier le paramètre dans l'affichage de base

	Paramètres	Signification
Circuit de chauffage 1 (HK1)	Température ambiante de consigne	Le chauffage est réglé en fonction de la température ambiante de consigne modifiée. La durée de cette régulation dépend du mode de fonctionnement réglé, voir chap. 4.4.
	Mode de fonctionnement Auto(matique)	La régulation de l'appareil de chauffage s'effectue en fonction de la température ambiante de consigne, des programmes horaires et d'autres paramètres tels que la température d'abaissement et la courbe de chauffage sélectionnés. Ces paramètres sont en partie réglés par votre installateur.
	Mode de fonctionnement manuel	La régulation de l'appareil de chauffage dépend de la température ambiante de consigne réglée.
	Mode de fonctionnement ARRET	L'appareil de chauffage est arrêté. La température ambiante de consigne n'est pas indiquée et ne peut être modifiée. La protection antigèle est garantie.
Eau chaude	Valeur eau chaude de consigne	La production d'eau chaude sanitaire est réglée en fonction de la valeur d'eau chaude de consigne modifiée. La durée de cette régulation dépend du mode de fonctionnement réglé, voir chap. 4.4.
	Mode de fonctionnement Auto(matique)	La régulation de la production d'eau chaude sanitaire s'effectue en fonction de la température d'eau chaude de consigne et des programmes horaires sélectionnés.
	Mode de fonctionnement manuel	La production d'eau chaude sanitaire dépend de la valeur d'eau chaude de consigne réglée.
	Mode de fonctionnement ARRET	La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée. La valeur d'eau chaude de consigne n'est pas indiquée et ne peut être modifiée. La protection antigèle est garantie.

Tabl. 4.2 Paramètres modifiables dans l'affichage de base

Exemple : Modifier la température ambiante de consigne du circuit de chauffage 1 (CR1)

Situation de départ : Vous vous trouvez dans l'affichage de base (voir fig. 4.2). Pour accéder à l'affichage de base, se référer au chap. 4.3.3.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► apparaisse devant la valeur de consigne (température ambiante) du circuit de chauffage 1 (CR1).
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie de la valeur de consigne a une représentation inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit.

Dans le champ de saisie, la valeur de consigne de la température ambiante est modifiée par tranches de 0,5 °C.

- ⇒ Lorsque la valeur de température ambiante de consigne souhaitée est atteinte, cliquer avec le sélecteur droit.

La nouvelle valeur est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

La durée de validité de la valeur pour la régulation dépend du mode de fonctionnement réglé (voir chap. 4.4).

4.3.3 Utilisation avec affichage de base simplifié

Remarque !
 L'affichage de base simplifié apparaît toujours lorsqu'aucun module mélangeur VR 61 n'est raccordé (pour un second circuit de chauffage) et que le calorMATIC 430 est monté en montage mural (pas dans la zone de l'appareil de chauffage).

Dans le cas de l'affichage de base simplifié (fig. 4.8), le mode de fonctionnement du circuit de chauffage 1 et la température intérieure sont indiqués dans la partie du milieu.

L'affichage de base simplifié vous donne également la possibilité de modifier rapidement et simplement les deux principaux paramètres de votre installation de chauffage :

- En tournant le sélecteur gauche, vous pouvez modifier le mode de fonctionnement (automatique, manuel, arrêt).
- En tournant le sélecteur droit, vous pouvez passer de l'affichage de la température intérieure à la saisie / la modification de la température ambiante de consigne.

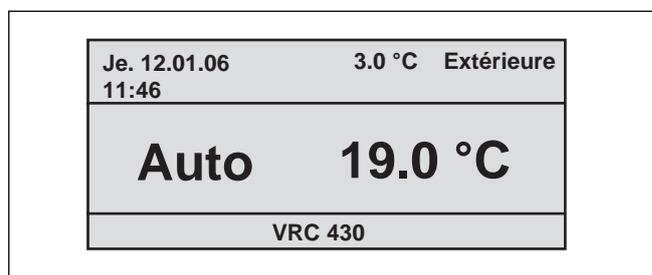


Fig. 4.8 Affichage de base simplifié (exemple)

En cliquant avec un sélecteur ou avec les deux, vous pouvez passer de l'affichage de base simplifié à la page d'écran suivante (voir fig. 4.2).

Si aucune manipulation n'est effectuée durant plus de 5 min. sur le régulateur, l'écran repasse en affichage de base simplifié.

Modifier le mode de fonctionnement dans l'affichage de base simplifié

Mode de fonctionnement	Signification
Auto(matique)	La régulation du circuit de chauffage s'effectue en fonction de la température ambiante de consigne, des programmes horaires et d'autres paramètres tels que la température d'abaissement et la courbe de chauffage sélectionnés. Ces paramètres sont en partie réglés par votre installateur.
Manuel	La régulation du circuit de chauffage dépend de la température ambiante de consigne réglée.
ARRET	Le circuit de chauffage est arrêté. La température ambiante de consigne n'est pas indiquée et ne peut être modifiée. La protection antigel est garantie.

Tabl. 4.3 Modes de fonctionnement de l'appareil de chauffage

Procéder de la manière suivante :

⇒ Tourner le sélecteur gauche.

Le mode de fonctionnement est représenté de façon inversée.

Après avoir attendu une seconde, vous pouvez sélectionner le mode de fonctionnement en tournant le sélecteur gauche.

Après 2 secondes, la représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

Le mode de fonctionnement sélectionné est enregistré.

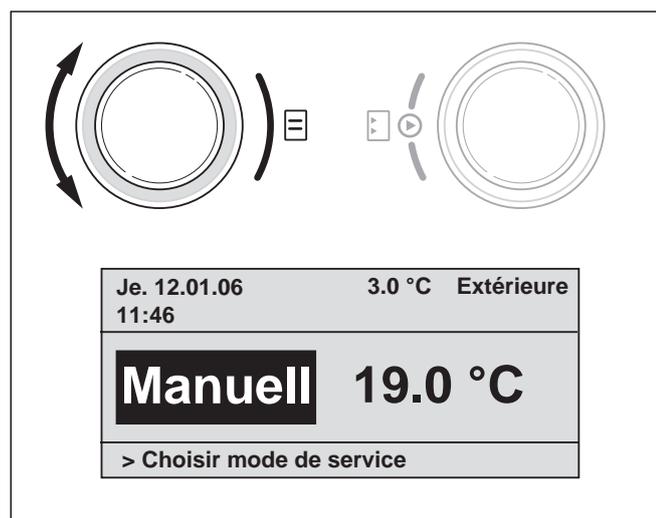


Fig. 4.9 Modifier le mode de fonctionnement dans l'affichage de base simplifié

Modifier la température ambiante de consigne dans l'affichage de base simplifié

La régulation de l'appareil de chauffage dépend de la température ambiante de consigne. La régulation permet d'atteindre rapidement la température ambiante de consigne réglée et que celle-ci soit maintenue sur cette valeur.

Pour cela, il faut que la courbe de chauffage sélectionnée corresponde à la situation réelle et que la fonction de prise en compte de la température ambiante soit activée.

⇒ Tourner le sélecteur droit.

La température ambiante de consigne actuelle est représentée de façon inversée à la place de la température intérieure. Après avoir attendu 1 seconde, vous pouvez sélectionner la nouvelle température ambiante de consigne :

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée apparaisse.

Au bout de 2 secondes, la température ambiante de consigne sélectionnée est enregistrée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale et indique la température intérieure.

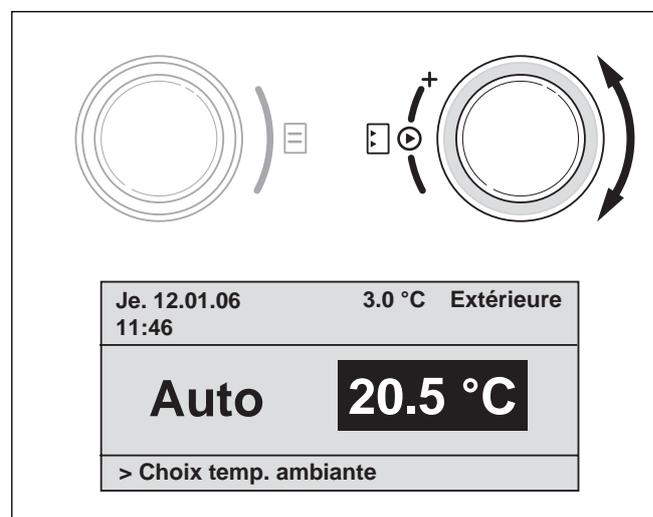


Fig. 4.10 Modifier la température ambiante de consigne dans l'affichage de base

La durée de validité de la valeur pour la régulation dépend du mode de fonctionnement réglé ; voir aussi chap. 4.4.

4 Utilisation

4.4 Durée de validité des valeurs de consigne modifiées pour la régulation

Si vous avez modifié une valeur de consigne – soit la température ambiante de consigne soit la valeur de consigne de l'eau chaude – dans l'affichage de base ou dans l'affichage de base simplifié, la nouvelle valeur est prise en compte pour la régulation.

Dans le mode de fonctionnement "Manuel", la nouvelle valeur est prise en compte en tant que valeur de réglage jusqu'à ce que soit le mode de fonctionnement soit la valeur soit modifié(e).

Dans le mode de fonctionnement "Auto", le réglage est effectué sur la nouvelle valeur jusqu'à ce que la prochaine plage horaire commence (si vous avez modifié la valeur de consigne en-dehors d'une plage horaire) ou jusqu'à la fin de la plage horaire actuelle (si vous avez modifié la valeur de consigne à l'intérieur d'une plage horaire). voir fig. 4.11.

Le diagramme ci-dessus, dans la fig. 4.11, montre une plage horaire programmée (voir chap. 4.7.1) avec la température ambiante de consigne correspondante (21 °C).

Dans le diagramme ci-dessous, la valeur de température ambiante de consigne est modifiée en (1) (20 °C). Cette valeur est la valeur de réglage jusqu'au début de la plage horaire.

A partir de ce moment (2) la valeur de réglage est la valeur de la température ambiante de consigne de la plage horaire (21 °C).

En 3, la valeur de la température ambiante de consigne est modifiée (17 °C).

Cette valeur est la valeur de réglage jusqu'à la fin de la plage horaire (4).

Après cette plage, la valeur de réglage est de nouveau la température d'abaissement (15 °C).

Remarque !
Cela vaut également pour la valeur d'eau chaude de consigne.

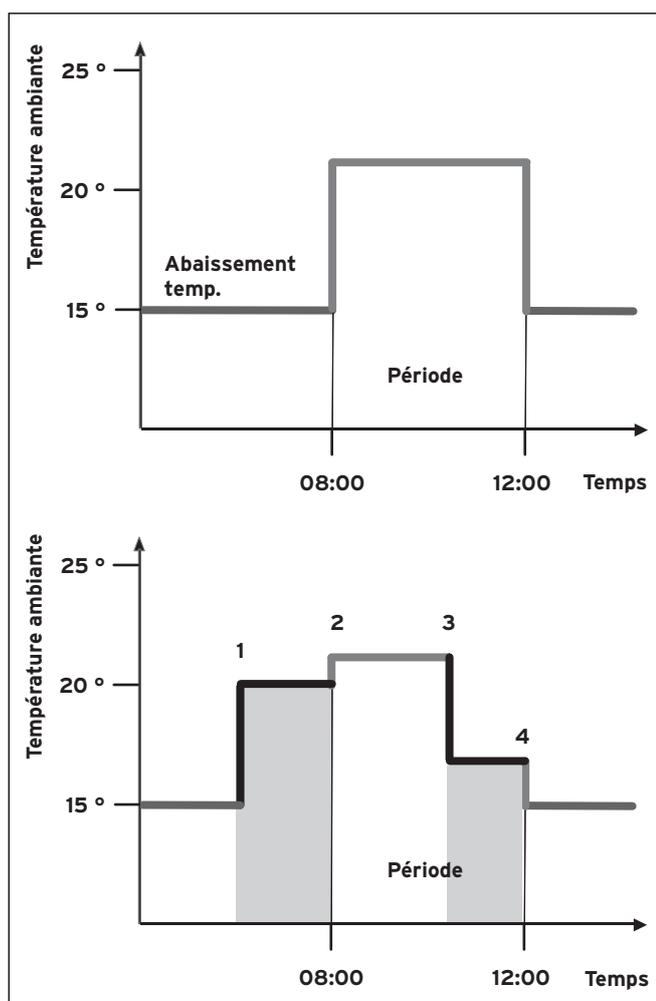


Fig. 4.11 Durée de validité de modifications d'une valeur de consigne (ici : température ambiante de consigne)

4.5 Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur, à l'installateur

Le régulateur calorMatic 430 dispose de deux interfaces d'utilisation. Chaque interface comprend plusieurs pages d'écran dans lesquelles sont affichés, réglés ou modifiés les différents paramètres.

- Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur : elle permet d'afficher et de régler / modifier les paramètres fondamentaux. Les réglages / modifications de paramètres peuvent être effectués (ées) par l'utilisateur en fonctionnement normal et ne requièrent pas de connaissances particulières.
- Interface d'utilisation réservée à l'installateur : elle permet d'afficher et de régler / modifier des paramètres spécifiques et est exclusivement réservée à l'utilisateur.

4.6 Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur

Les pages d'écran de l'interface utilisateur figurent dans l'ordre décrit dans le tableau 4.4 .

Ce tableau indique les paramètres que vous pouvez régler et modifier.

Des exemples à ce sujet figurent au chap. 4.7 et suiv.

Pour atteindre la première page d'écran "Données de base" de l'interface réservée à utilisateur à partir de l'affichage de base simplifié :

⇒ Cliquer avec un sélecteur ou les deux.

Vous accédez à l'affichage de base.

⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une ou de deux positions dans le sens des aiguilles d'une montre.

Valeurs principales		☰ 1
Date	21 . 06 . 06	
Jour/semaine	▸ Me	
Heure	12 : 00 h	
Changement heure d'été/hiver	Auto	
> Régler le jour / semaine		

Fig. 4.12 Page d'écran "Données de base"
(exemple : sélectionner le jour de la semaine)

En tournant encore le sélecteur gauche, vous passez d'une page d'écran à une autre.

Si des composants accessoires sont installés et que leur régulation est effectuée via le calorMATIC 430, les pages d'écran indiquées dans le tableau 4.4 sont complétées par d'autres pages d'écran, p. ex. ☰ 3 ou ☰ 6.

Page d'écran	Titre page d'écran	Valeurs de fonctionnement réglables (uniquement affichage = A)	Remarques	Unité	Valeur min.	Valeur max.	Incrément / Possibilité de sélection	Valeur prescrite
☰ 1	Données de base	Date Jour Heure	Sélectionner séparément le jour, le mois et l'année ; Sélectionner séparément l'heure et les minutes					
		Passage heures été / hiver					Auto, arrêt	Arrêt
☰ 2	Programmes horaires HK1	Jour / bloc	Sélectionner des jours séparément ou un bloc de jours (p. ex. Lu-Ve)					
		1 Heure démarrage / fin 2 3	Trois périodes sont disponibles pour chaque jour ou bloc de jours	h / minutes			10 min	
		Température par période	Une température ambiante de consigne individuelle peut être définie pour chaque période	°C	5	30	0,5	20
☰ 4	Programmes horaires eau chaude	Jour / bloc	Sélectionner des jours séparément ou un bloc de jours (p. ex. Lu-Ve)					
		1 Début / fin heure 2 3	Trois périodes sont disponibles pour chaque jour / bloc de jours	h / minutes			10 min	
☰ 5	Programmes horaires pompe de circulation	Jour / bloc	Sélectionner des jours séparément ou un bloc de jours (p. ex. Lu-Ve)					
		1 début / fin heure 2 3	Trois périodes sont disponibles pour chaque jour / bloc de jours	h / minutes			10 min	

Tabl. 4.4 Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur

4 Utilisation

Page d'écran	Titre page d'écran	Valeurs de fonctionnement réglables (uniquement affichage = A)	Remarques	Unité	Valeur min.	Valeur max.	Incrément / Possibilité de sélection	Valeur prescrite
7	Programmer les vacances pour l'ensemble du système	Période de vacances	Début jour, mois, année Fin jour, mois, année					
		Valeur de consigne vacances chauffage	Température ambiante de consigne pour la période de vacances	°C	Protection antigel, ou 5	30	0,5	Protection antigel
8	Paramètres HK1	Température d'abaissement	Pour les périodes qui se situent entre les plages horaires, une température d'abaissement peut être définie. Si votre installateur a réglé la fonction antigel, la température d'abaissement est automatiquement de 5 °C. Il n'y a aucun affichage de la température d'abaissement.	°C	5	30	0,5	15
		Courbe de chauffage	La température de départ du chauffage est réglée en fonction de la température extérieure. Cette relation est représentée sur la courbe de chauffage. Il est possible de sélectionner différentes courbes de chauffage (voir chap. 4.7.3).		0,2	4	0,05-0,1	1,2
10	Paramètres eau chaude	Valeur eau chaude de consigne	Température de consigne pour la production d'eau chaude sanitaire	°C	35	70	1,0	60
14	Modifier les noms	Circuit de chauffage 1	Les noms peuvent être choisis librement et comporter maximum 8 caractères.					Circuit de chauffage 1
		Eau chaude						Eau chaude
15	Déconnexion de l'interface protégée	Numéro de code	Accès à l'interface réservée à l'installateur uniquement après saisie du numéro de code enregistré					1000

Tabl. 4.4 Pages d'écran de l'interface réservée à l'utilisateur (suite)

4.7 Editer des pages d'écran (exemples)

4.7.1 Saisir les programmes horaires (exemple : circuit de chauffage)

Grâce aux programmes horaires, vous pouvez définir jusqu'à trois plages horaires par jour ou par bloc de jours (p. ex. Lu - Ve). Dans ces plages horaires, la régulation du chauffage règle la température ambiante que vous avez choisi, appelée aussi température de confort. En-dehors de ces plages horaires, la température ambiante s'abaisse. Cette température d'abaissement peut également être sélectionnée.

 **Remarque !**
En adaptant le mieux possible les plages horaires à vos habitudes de vie, vous économisez de l'énergie sans renoncer à votre confort.

Pour savoir comment définir les plages horaires, reportez-vous à l'exemple décrit ci-dessous concernant le circuit de chauffage 1. Les plages horaires peuvent être définies de la même façon pour la production d'eau chaude sanitaire et une pompe de circulation.

⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  2, programmes horaires HK1 apparaisse.

CR1			
Programme temps			
▶ Lu			
1	06 : 00	- 10 : 40	21.5 °C
2	:	- :	
3	:	- :	
> Choix bloc jour/semaine			

Fig. 4.13 Page d'écran  2 (exemple)

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie du jour de la semaine ou du bloc de jours.
 ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Sélectionner le jour souhaité ou le bloc de jours en tournant le sélecteur droit. Il est possible de choisir entre :

- Lu, Ma, ... etc.
- Lu - Ve (bloc)
- Sa - Di (bloc)
- Lu - Di (bloc)

⇒ Confirmez votre choix en cliquant avec le sélecteur droit.

1, 2 et 3 désignent sur l'écran les "Plages horaires" que vous pouvez définir pour le jour ou le bloc de jours sélectionné. Dans une plage horaire (p. ex. de 06:00 à 10:40), votre régulateur garantit un fonctionnement de votre chauffage conforme à la température de confort choisie (p. ex. 21,5 °C).

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie de l'heure de début de la plage horaire 1.
 ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Sélectionner l'heure de début en tournant le sélecteur droit.

L'heure défile par tranches de 10 minutes.

⇒ Lorsque l'heure de début souhaitée s'affiche, confirmez celle-ci en cliquant avec le sélecteur droit. L'heure de la fin de la plage horaire 1 doit être réglée en fonction.

La température de confort souhaitée pour la plage horaire 1 doit être saisie de la façon suivante :

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le champ de saisie la température de confort de la plage horaire 1.
 ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Sélectionner la température de confort souhaitée en tournant le sélecteur droit (modifications par tranches de 0,5 °C).
 ⇒ Lorsque la température de confort souhaitée s'affiche, confirmez celle-ci en cliquant avec le sélecteur droit.

 **Remarque !**
Le régulateur assiste l'utilisateur lors de la programmation des plages horaires. La sélection des plages horaires s'effectue par ordre chronologique. Une période de temps d'une plage horaire peut se recouper avec la précédente.
Une plage horaire ne peut se situer qu'entre 0:00 et 24:00.
Pour effacer une plage horaire, procéder de la manière suivante : Régler l'heure de début et l'heure de fin sur la même heure.



Remarque !

Le processus de saisie des programmes horaires pour la production d'eau chaude sanitaire ou pour une pompe de circulation correspond au processus décrit pour le circuit de chauffage 1. La saisie d'une température de confort est supprimée pour la production d'eau chaude sanitaire et la pompe de circulation.

4.7.2 Programmer une période de vacances

Il est possible de définir une température ambiante de consigne inférieure en cas d'absence prolongée de votre domicile. Cela vous permet de réaliser des économies de chauffage. Le régulateur permet de chauffer votre domicile uniquement jusqu'à atteindre la température sélectionnée.

Vous pouvez p. ex. régler une température ambiante de consigne de 15 °C si vous partez en vacances du 10 au 24 février. Votre domicile sera alors uniquement chauffé à 15 °C durant cette période.

Vous pouvez également sélectionner la protection antigel à la place d'une température ambiante de consigne.

Pour programmer une période de vacances, procéder de la manière suivante :

- ⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran 7 "Programmer les vacances pour l'ensemble du système" apparaisse.

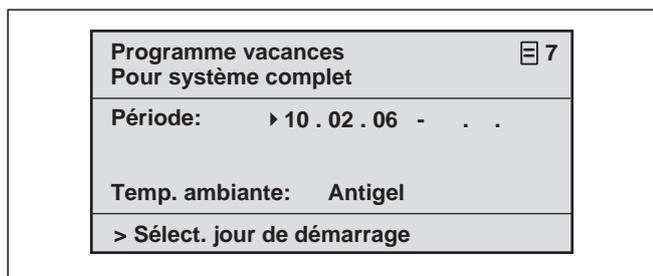


Fig. 4.14 Page d'écran 7 (exemple)

- ⇒ Tourner le sélecteur jusqu'à ce que le curseur ▶ se trouve devant la date de début.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Régler jour de début".

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le jour de la date de début souhaité apparaisse.
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La date de début est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

- ⇒ Régler de la même manière le mois et l'année de la date de début.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Régler mois de début" et "Régler année de début".

- ⇒ Régler de la même manière la date de fin de période de vacances.

Saisir la température ambiante de consigne de la manière suivante :

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ▶ se trouve devant le champ de saisie de la température ambiante de consigne.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Sélectionner température ambiante de consigne".

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 5 °C et 30 °C par tranches de demi-degré et la fonction de protection antigel sont possibles).
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La température ambiante de consigne souhaitée et la fonction de protection antigel sont réglées. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

4.7.3 Saisir les paramètres du circuit de chauffage

Il est possible de saisir les paramètres suivants :

- Température d'abaissement

En-dehors des plages horaires définies, le chauffage est réglé sur la température d'abaissement. Si votre installateur a réglé la fonction antigel, la température d'abaissement est automatiquement de 5 °C. La température d'abaissement n'est pas affichée.

- Courbe de chauffage

La relation entre la température extérieure et la température de départ du chauffage nécessaire est représentée dans un diagramme comprenant différentes courbes de chauffage (voir fig. 4.15). Chaque courbe de chauffage (de 0.2 - 4.0) associe à une température extérieure (axe des abscisses) une valeur de température de départ de chauffage (axe des ordonnées).

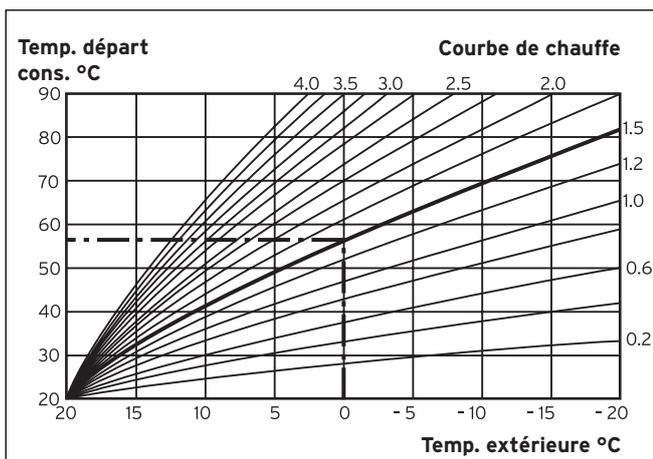


Fig. 4.15 Diagramme des courbes de chauffage pour une température ambiante de consigne de 20 °C

Exemple :

Si pour une température ambiante de consigne de 20 °C la courbe 1.5 est sélectionnée, la régulation permet d'atteindre une température de départ du chauffage de 56 °C pour une température extérieure de 0° C. Différentes courbes de chauffage raides indiquent si la température de départ du chauffage doit être augmentée ou abaissée en fonction de la température extérieure.



Remarque !

Une température ambiante agréable peut être atteinte avec une courbe plate dans un domicile bien calorifugé. Cela permet de réaliser des économies de chauffage.

Demandez à votre installateur de vous conseiller dans le choix de la courbe de chauffage.

Pour la saisie des paramètres, procéder de la manière suivante (exemple circuit de chauffage 1) :

⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  8 "Paramètres HK1" s'apparaisse.

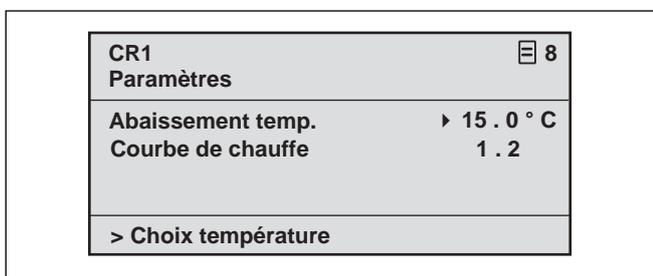


Fig. 4.16 Page d'écran  8 (exemple)

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant la valeur de la température d'abaissement.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Choix température".

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 5 °C et 30 °C par tranches de demi-degré sont possibles).

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La température d'abaissement souhaitée est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant la valeur de la courbe de chauffage.

Le texte suivant apparaît dans la zone d'explications de l'écran : "Choix courbe de chauffage".

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 0.2 et 4.0 sont possibles, voir fig. 4.15).

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

La courbe de chauffage souhaitée est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.

4.7.4 Saisir les paramètres de la production d'eau chaude sanitaire

Si la production d'eau chaude sanitaire pour votre foyer s'effectue grâce à votre appareil de chauffage, vous pouvez saisir la température de consigne grâce au régulateur.

⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  10 "Paramètres eau chaude" apparaisse.

Le curseur se trouve devant ► la valeur de la température de consigne.

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le champ de saisie est représenté de façon inversée.

⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la valeur souhaitée apparaisse (les valeurs comprises entre 35 °C et 70 °C par tranches de 1 °C sont possibles).

⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

4 Utilisation

La valeur de consigne souhaitée est réglée. La représentation passe de nouveau d'inversée à normale.



Attention ! Eau chaude ! Risque de brûlures !

Il existe un risque de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude lorsque les températures de consignes sont supérieures à 60 °C. Les enfants en bas âges et les personnes âgées peuvent également encourir un risque en cas de températures plus faibles.

Sélectionner la température de consigne de telle sorte qu'elle ne représente de danger pour personne.

4.7.5 Modifier les noms des composants du chauffage

Sur la page d'écran  14, il est possible de voir les noms des composants qui peuvent être modifiés.

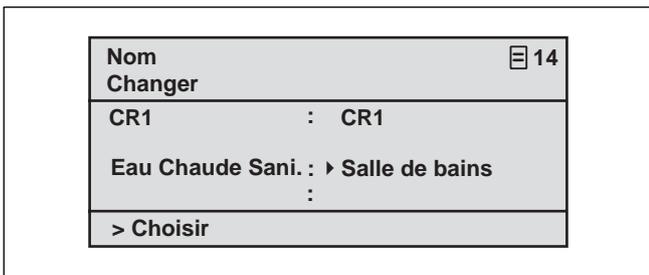


Fig. 4.17 Page d'écran  14 (exemple)

Vous pouvez saisir un nouveau nom à droite du double-point (chiffres compris entre 0 et 9, espaces vides, lettres majuscules ou minuscules). Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Tourner le sélecteur gauche jusqu'à ce que la page d'écran  14 "Modifier noms" apparaisse.
- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que le curseur ► se trouve devant le caractère que vous souhaitez modifier.
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le caractère est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la lettre ou le chiffre souhaité(e) apparaisse.
- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le caractère souhaité est enregistré. La représentation du caractère passe de nouveau d'inversée à normale.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le caractère suivant est marqué par le curseur.

- ⇒ Cliquer avec le sélecteur droit.

Le caractère est représenté de façon inversée.

- ⇒ Tourner le sélecteur droit jusqu'à ce que la lettre ou le chiffre souhaité(e) apparaisse.
- ⇒ Procéder de la même manière pour les caractères restants.



Remarque !

Il est possible d'effacer des noms entiers ou des caractères en trop en saisissant des espaces vides.

5 Messages d'état et d'erreurs

Les messages d'état et d'erreurs apparaissent sur la deuxième ligne de la zone réservée aux données de base.

Messages d'état :

- Programmation vacances activée

Durant une période de vacances définie, le chauffage est réglé sur la température ambiante de consigne sélectionnée pour cette période.

- Entretien + Numéro de téléphone de l'installateur

*Vous indique qu'un entretien de votre installation de chauffage est nécessaire.
Le numéro de téléphone de votre installateur apparaît également si celui-ci l'a programmé.*

Message d'erreur :

- Erreur appareil de chauffage

Vous indique une erreur au niveau de l'appareil de chauffage.

⇒ Contactez votre installateur.

Si l'affichage de l'écran reste sombre ou qu'il est impossible de modifier l'affichage à l'aide du sélecteur, cela signifie qu'une erreur est survenue au niveau de l'appareil.

⇒ Contactez votre installateur.

Pour l'installateur

Notice d'installation calorMATIC 430

Régulateur avec prise en compte de la température extérieure VRC 430

Table des matières

1	Remarques relatives à la documentation ...	2	5	Installation.....	7
1.1	Conservation des documents.....	2	5.1	Câblage électrique du régulateur en cas de montage mural	7
1.2	Symboles utilisés.....	2	5.2	Câblage électrique de la sonde de température extérieure VRC 693.....	8
1.3	Validité de la notice	2	5.3	Câblage électrique de la sonde de température extérieure VRC 9535	8
2	Description de l'appareil	2	6	Première mise en service	9
2.1	Plaque signalétique	3	6.1	Assistant d'installation.....	9
2.2	Marquage CE	3	6.2	Interface réservée à l'installateur	9
2.3	Utilisation conforme de l'appareil.....	3	6.3	Rétablir les paramètres d'usine.....	10
3	Consignes de sécurité et prescriptions	4	6.4	Remise à l'utilisateur.....	10
3.1	Consigne de sécurité.....	4	7	Garantie constructeur / Conditions de garantie	13
3.2	Prescriptions	4	8	Recyclage et mise au rebut	14
4	Montage.....	4	9	Caractéristiques techniques.....	14
4.1	Éléments fournis	4		Glossaire	Annexes
4.2	Accessoires	4			
4.3	Lieu d'installation.....	5			
4.4	Pose du régulateur dans l'appareil de chauffage	5			
4.5	Montage mural du régulateur	5			
4.6	Montage de la sonde de température extérieure.....	6			

1 Remarques relatives à la documentation

2 Description de l'appareil

1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont valables en complément de cette notice d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Autres documents applicables

- La notice d'emploi du régulateur Vaillant calorMATIC 430 (partie 1 de ce document)
- La notice d'emploi et d'installation de votre installation de chauffage
- Toutes les notices des accessoires

1.1 Conservation des documents

Veillez transmettre à l'utilisateur de l'installation cette notice d'emploi / d'installation ainsi que les documents d'accompagnement applicables et outils éventuels. Celui-ci se charge de la conservation. Les documents doivent être disponibles en cas de besoin.

1.2 Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



Danger !

Danger de mort par électrocution !



Danger !

Danger de mort et risque de blessures !



Attention !

Risque de brûlures !



Attention !

Situation potentiellement dangereuse pour le produit et l'environnement !



Remarque !

Ce symbole signale des informations importantes.

⇒ Ce symbole indique une activité nécessaire

1.3 Validité de la notice

La présente notice d'installation s'applique uniquement pour les références d'appareils suivantes :

00 2002 8515	calorMATIC 430
00 2002 8516	calorMATIC 430
00 2002 8517	calorMATIC 430
00 2002 8518	calorMATIC 430
00 2002 8519	calorMATIC 430

La référence de l'article apparaît sur la plaque signalétique.

2 Description de l'appareil

Le calorMATIC 430 est un régulateur avec prise en compte de la température extérieure pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire associé à un appareil de chauffage Vaillant (compatible avec eBUS). Le calorMATIC 430 peut également être utilisé pour la régulation des accessoires suivants :

- Pompe de circulation pour la production d'eau chaude sanitaire associée à un module multifonction VR 40
- Dispositif de ventilation
- Ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- Ballon à stratification Vaillant actoSTOR
- Deuxième circuit de chauffage associé au module mélangeur Vaillant VR 61
- Installation solaire avec module solaire Vaillant VR 68

L'échange de données et l'alimentation électrique du calorMATIC 430 sont assurés via une interface eBUS.

Le calorMATIC 430 peut être associé à la télécommande Vaillant VR 81.

Le calorMATIC 430 est équipé pour être utilisé avec le logiciel de diagnostic Vaillant vrDIALOG 810/2 et muni du système de communication par Internet Vaillant vrnetDIALOG, c.-à-d. pour un diagnostic et des réglages à distance .

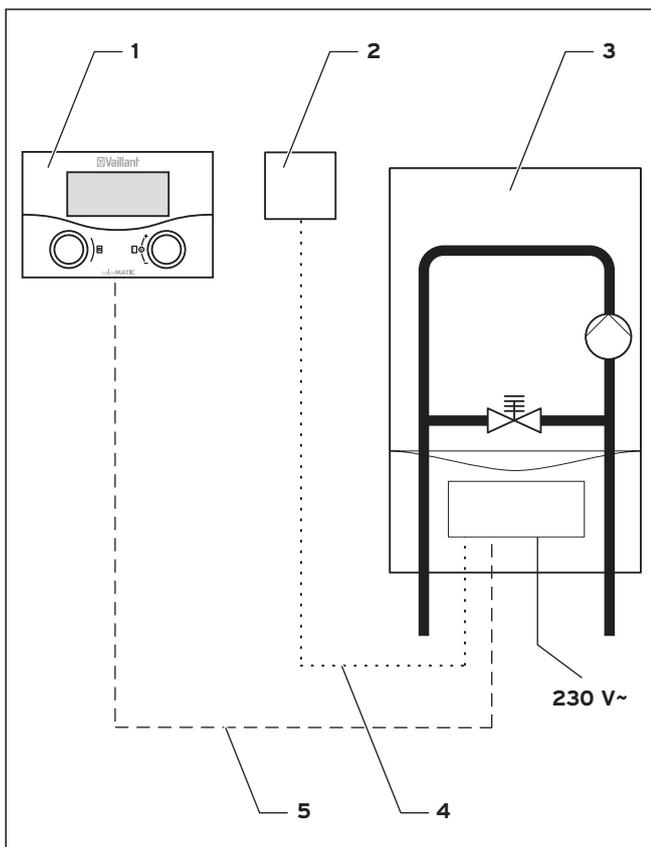


Fig. 2.1 Schéma du système

Légende

- 1 calorMATIC 430
- 2 Sonde de température extérieure VRC 693 ou VRC 9535 (DCF)
- 3 Appareil de chauffage
- 4 Câblage (VRC 693 : à 2 conducteurs ; VRC 9535 : à 3 conducteurs)
- 5 Connexion eBUS (à 2 conducteurs)

2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique est située au dos de l'équipement électronique du régulateur (platine).

2.2 Marquage CE

Le marquage CE atteste que le régulateur Vaillant calorMATIC 430 est conforme aux exigences élémentaires des directives suivantes :

- directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE)
- directive sur les appareils à basse tension (directive 73/23/CEE)

2.3 Utilisation conforme de l'appareil

Les régulateurs calorMATIC 430 sont construits selon l'état de la technique actuel ainsi que les règles de sécurité en vigueur.

Des défauts peuvent néanmoins se produire sur l'appareil et sur d'autres biens en cas d'utilisation incorrecte ou non conforme.

Le régulateur avec prise en compte de la température extérieure calorMATIC 430 a été conçu pour commander une installation de chauffage avec ou sans production d'eau chaude sanitaire / pompe de circulation en fonction de la température extérieure et de l'heure et associé à un appareil de chauffage Vaillant à interface eBUS.

L'utilisation avec les accessoires suivants est autorisée pour :

- la pompe de circulation pour la production d'eau chaude sanitaire associé à un module multifonction VR 40
- le dispositif de ventilation
- le ballon d'eau chaude sanitaire conventionnel
- le ballon à stratification Vaillant actoSTOR
- le deuxième circuit de chauffage associé au module mélangeur Vaillant VR 61
- l'installation solaire avec module solaire Vaillant VR 68
- l'appareil de commande à distance VR 81.

Toute autre utilisation est considérée

comme non conforme à l'usage. Le constructeur / fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume l'entière responsabilité.

L'utilisation conforme de l'appareil comprend également le respect de la notice d'emploi et d'installation ainsi que des autres documents l'accompagnant.

3 Consignes de sécurité et prescriptions

4 Montage

3 Consignes de sécurité et prescriptions

Le régulateur doit être installé par un installateur sanitaire agréé. Ce dernier est responsable du respect des normes et directives en vigueur. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

3.1 Consigne de sécurité



**Danger !
Raccords sous tension !**

Danger de mort par choc électrique pendant tous les travaux dans le coffret électrique de l'appareil de chauffage.

**Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux sur le coffret électrique de l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.
N'ouvrir le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.**

3.2 Prescriptions

Les prescriptions de la Fédération des électrotechniciens allemands et des entreprises d'alimentation en électricité doivent être respectées lors du câblage électrique.

Pour le câblage, utiliser des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.

Section minimale des câbles sonde et bus : 0,75 mm²
Les longueurs de câble suivantes ne doivent pas être dépassées :

- 50 m pour câbles sonde
- 300 m pour câbles eBUS.

À partir d'une longueur de 10 m, les câbles sonde et eBus avec une tension de 230 V montés en parallèle doivent être posés séparément.

Les bornes libres des appareils ne doivent pas être utilisées pour relayer le câblage.

Suisse

Le régulateur doit uniquement être installé dans des locaux secs.

En Suisse, les directives de l'association électrotechnique suisse, ASE (Association Suisse des Electriciens), doivent être respectées.

Belgique

Les directives ARAB-AREI + Conditions de garantie.

4 Montage

Le calorMATIC 430 peut être soit intégré à l'appareil de chauffage, soit installé séparément sur un mur. En cas de montage mural, le régulateur est raccordé à l'appareil de chauffage au moyen d'une connexion eBUS à 2 conducteurs.

Le calorMATIC 430 est livré avec une des sondes de température extérieures suivantes :

- VRC 693
Connexion à l'appareil de chauffage au moyen d'un câble 2 conducteurs
- VRC 9535 (DCF)
Connexion à l'appareil de chauffage au moyen d'un câble 3 conducteurs

4.1 Eléments fournis

Vérifier les éléments fournis à l'aide du tableau 4.1.

Rep.	Quantité	Composant
1	1	Régulateur calorMATIC 430
2	1	Sonde de température extérieure VRC 693 ou Sonde de température extérieure VRC 9535 (DCF)
3	1	Matériel de fixation
4	1	Connecteur encartable 6 pôles
5	1	Notice d'emploi et d'installation

Tabl. 4.1 Eléments fournis pour le calorMATIC 430

4.2 Accessoires

Vous pouvez utiliser les accessoires suivants pour compléter le régulateur :

Module multifonction VR 40

Le module multifonction VR 40 permet au calorMATIC 430 de réguler une pompe de circulation.

Module mélangeur VR 61

Le module mélangeur VR 61 permet de faire du calorMATIC 430 un régulateur à double circuit.

Module solaire VR 68

Le module solaire VR 68 permet au calorMATIC 430 de réguler une installation solaire.

Appareil de commande à distance VR 81

L'appareil de commande à distance VR 81 est recommandé lorsque le calorMATIC 430 est intégré à l'appareil de chauffage ou pour influencer le deuxième circuit de chauffage de façon décentralisée.

L'appareil de commande à distance VR 81 permet le réglage des paramètres suivants :

- Mode de fonctionnement
- Température ambiante de consigne

Les messages de maintenance et de pannes s'affichent par différents symboles.
L'échange de données est assuré au moyen d'une connexion eBus.

 **Remarque !**
Respecter les notices des accessoires si le calorMATIC 430 est complété par des accessoires.

4.3 Lieu d'installation

Installer le régulateur uniquement dans des locaux secs.

En cas de montage mural, installer le régulateur de façon à détecter parfaitement la température ambiante, p. ex. sur une cloison de la pièce principale à une hauteur d'env. 1,5 m.

Si la prise en compte de la température ambiante est activée, informer l'utilisateur que tous les robinets des radiateurs doivent être entièrement ouverts dans la pièce où le régulateur est installé.

Pour le lieu d'installation de la sonde de température extérieure, se reporter au chap. 4.6.

4.4 Pose du régulateur dans l'appareil de chauffage

 **Danger !**
Bornes sous tension !

Danger de mort par choc électrique pour tous travaux dans le coffret électrique de l'appareil de chauffage.

Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux sur le coffret électrique de l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.

N'ouvrir le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.

Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Mettre l'appareil de chauffage hors service.
- ⇒ Couper l'alimentation électrique de l'appareil de chauffage et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.
- ⇒ Retirer le capot avant de l'appareil.
- ⇒ Enfoncer soigneusement le régulateur (sans socle mural, voir fig. 4.1) avec sa barrette à broches dans le connecteur de l'appareil de chauffage prévu à cet effet.
- ⇒ Monter maintenant la sonde de température extérieure - si cela n'est pas déjà fait (voir chap. 4.6).

- ⇒ Procéder au câblage électrique de la sonde de température tel que décrit aux chap. 5.2 et 5.3.
- ⇒ Remettre l'appareil de chauffage sous tension.
- ⇒ Remettre l'appareil de chauffage en service.

4.5 Montage mural du régulateur

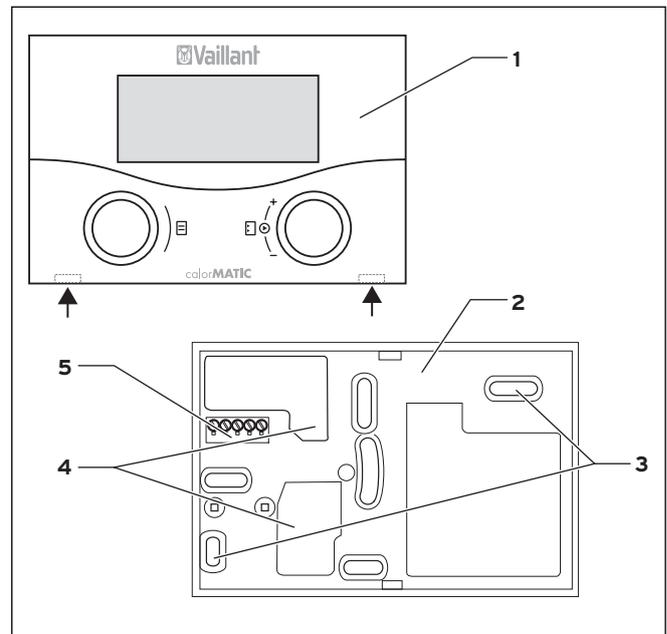


Fig. 4.1 Montage du calorMATIC 430

Légende

- 1 Régulateur calorMATIC 430
- 2 Socle mural
- 3 Trous de fixation
- 4 Orifices pour passage de câble
- 5 Bornes pour connexion eBUS et connecteur pour barrette à broches

Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Retirer le régulateur (1) de son socle mural (2). Pour ce faire, introduire un tournevis dans les deux colliers d'arrêt (voir flèches fig. 4.1).
- ⇒ Repérer un endroit approprié au mur. Prendre en compte le câblage pour la connexion eBUS.
- ⇒ Percer deux trous d'un diamètre de 6 mm en fonction des trous de fixation (3).
- ⇒ Insérer les chevilles fournies.
- ⇒ Passer le câble eBUS à travers un des passe-câbles (4).
- ⇒ Fixer le socle mural à l'aide des vis fournies.
- ⇒ Procéder au câblage électrique suivant les indications du chap. 5.1.
- ⇒ Enfoncer soigneusement le régulateur sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'enclenche. La barrette à broche située au dos du régulateur doit s'engager dans le connecteur (5) du socle mural prévu à cet effet.

4 Montage

4.6 Montage de la sonde de température extérieure

Pour le lieu d'installation de la sonde de température extérieure, prendre en compte les conditions suivantes :

- l'endroit ne doit pas être particulièrement abrité du vent
- l'endroit ne doit pas être particulièrement exposé aux courants d'air
- l'endroit ne doit pas être directement exposé au soleil
- l'endroit ne doit pas être influencé par des sources de chaleur
- façade N ou NO

Sur les bâtiments de 3 étages max., réaliser le montage au 2/3 de la hauteur de la façade, sur les bâtiments de plus de 3 étages, entre le 2e et le 3e étage.



Attention !

Risque d'humidification du mur et de l'appareil !

Tout montage incorrect peut provoquer des défauts sur l'appareil et / ou sur le mur du bâtiment.

Respecter le câblage décrit et la position de montage correcte de la sonde de température extérieure.



Remarque !

La procédure de montage des deux sondes de température extérieure est identique - à une exception près :

- le VRC 693 nécessite un câble de raccordement à 2 conducteurs
- le VRC 9535 nécessite un câble de raccordement à 3 conducteurs

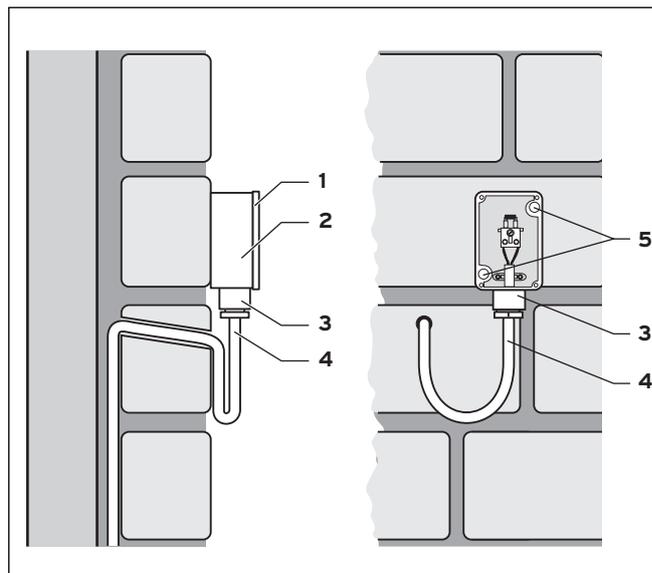


Fig. 4.2 Montage de la sonde de température extérieure VRC 693

Légende

- 1 Couverture de boîtier
- 2 Socle mural
- 3 Ecrou-raccord pour passe-câble
- 4 Câble de raccordement avec boucle anti-goutte
- 5 Trous de fixation

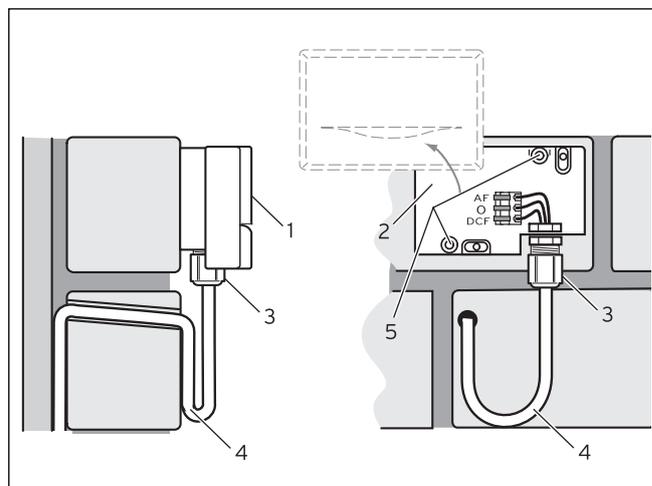


Fig. 4.3 Montage de la sonde de température extérieure VRC 9535

Légende

- 1 Couverture de boîtier
- 2 Socle mural
- 3 Ecrou-raccord pour passe-câble
- 4 Câble de raccordement avec boucle anti-goutte
- 5 Trous de fixation

Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Repérer un emplacement approprié sur le mur. Prendre en compte le câblage pour la sonde de température extérieure.
- ⇒ Poser le câble de raccordement (4) avec une légère pente vers l'extérieur et une boucle anti-goutte.
- ⇒ Retirer le couvercle du boîtier (1) de la sonde de température extérieure.
- ⇒ Percer deux trous d'un diamètre de 6 mm en fonction des trous de fixation (5).
- ⇒ Insérer les chevilles fournies.
- ⇒ Fixer le socle mural (2) au mur à l'aide de 2 vis. Le passe-câble doit être orienté vers le bas.
- ⇒ Desserrer légèrement l'écrou-raccord (3) et passer le câble de raccordement par le bas à travers le passe-câble.
- ⇒ Procéder au câblage électrique en suivant les instructions décrites au chap. 5.2 pour le VRC 693 et au chap. 5.3 pour le VRC 9535 .
- ⇒ Resserrer l'écrou-raccord (3). Le joint du passe-câble s'adapte au diamètre du câble utilisé (diamètre de câble : 4,5 à 10 mm).
- ⇒ Enfoncer le couvercle du boîtier sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Ne pas oublier pas le joint entre le socle mural et le couvercle du boîtier.

5 Installation



**Danger !
Raccords sous tension !**

Danger de mort par choc électrique pendant tous les travaux dans le coffret électrique de l'appareil de chauffage.

Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux sur le coffret électrique de l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.

N'ouvrir le coffret électrique que lorsque l'appareil de chauffage est hors tension.

Si le régulateur est monté dans l'appareil de chauffage, la connexion électrique est effectuée grâce au contact de la barrette à broches du régulateur avec le connecteur correspondant dans l'appareil de chauffage.

5.1 Câblage électrique du régulateur en cas de montage mural

L'alimentation électrique de l'appareil de chauffage est coupée et sécurisée contre toute remise en route.

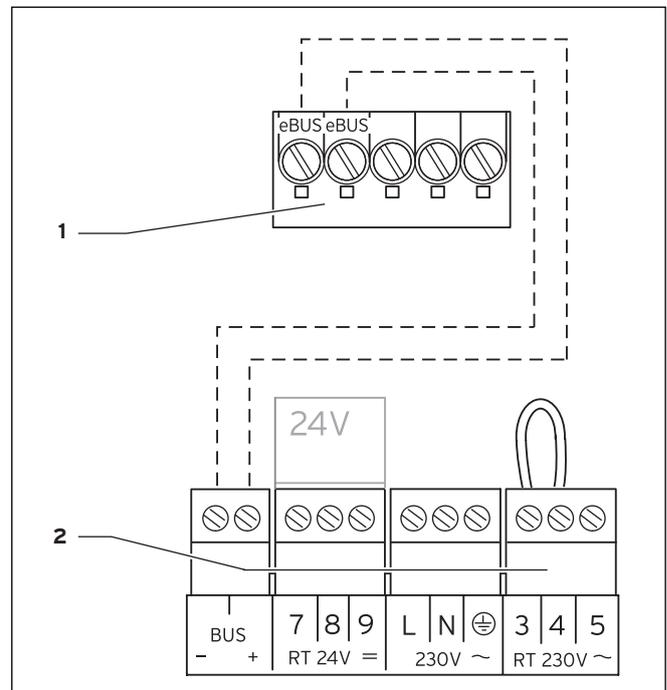


Fig. 5.1 Raccordement électrique du calorMATIC 430

Légende

- 1 Bornier calorMATIC 430
- 2 Bornier appareil de chauffage

5 Installation



Remarque

Le pont entre les bornes 3 et 4 (voir fig. 5.1) ne doit pas être retiré.

Ne pas prêter attention à la polarité lors du raccordement du câble eBUS. L'inversion des deux raccords n'a aucune incidence sur la communication.

Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Raccorder le câble eBUS au bornier du calorMATIC 430.
- ⇒ Raccorder le câble eBUS au bornier de l'appareil de chauffage.

5.2 Câblage électrique de la sonde de température extérieure VRC 693

L'alimentation électrique de l'appareil de chauffage est coupée et sécurisée contre toute remise en route.

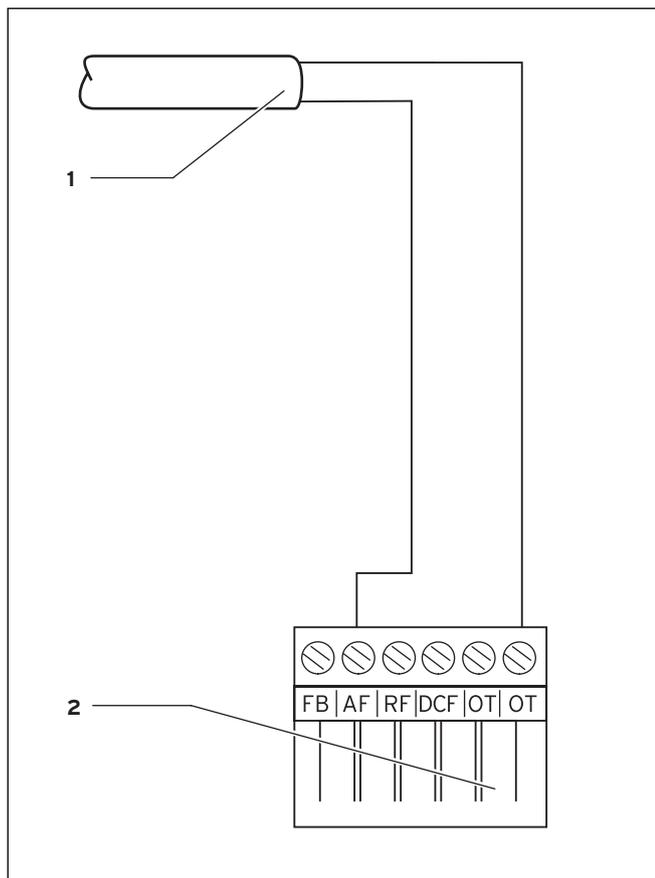


Fig. 5.2 Raccordement électrique de la sonde de température extérieure VRC 693

Légende

- 1 Câble de raccordement de la sonde de température extérieure VRC 693
- 2 Connecteur encartable 6 pôles pour emplacement X41 (appareil de chauffage)

Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Brancher le câble de raccordement aux bornes de la sonde de température extérieure conformément à la fig. 4.2.
- ⇒ Brancher le câble de raccordement au connecteur encartable 6 pôles conformément à la fig. 5.2.
- ⇒ Brancher le connecteur encartable 6 pôles sur l'emplacement X41 de l'appareil de chauffage.

5.3 Câblage électrique de la sonde de température extérieure VRC 9535

L'alimentation électrique de l'appareil de chauffage est coupée et sécurisée contre toute remise en route.

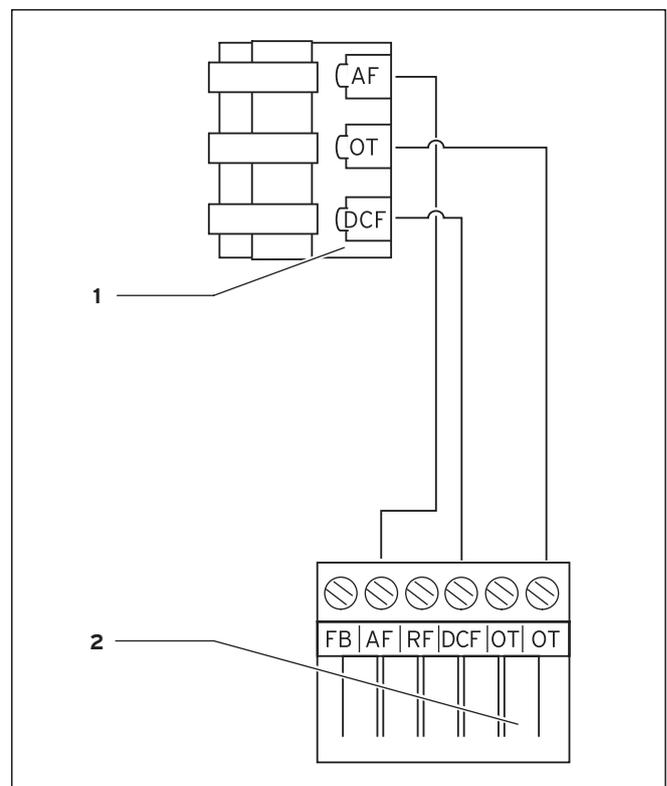


Fig. 5.3 Raccordement électrique de la sonde de température extérieure VRC 9535

Légende

- 1 Bornier de la sonde de température extérieure VRC 9535
- 2 Connecteur encartable 6 pôles pour emplacement X41 (appareil de chauffage)

Procéder de la manière suivante :

- ⇒ Brancher le câble de raccordement au bornier de la sonde de température extérieure conformément à la fig. 5.3.
- ⇒ Brancher le câble de raccordement au connecteur encartable 6 pôles conformément à la fig. 5.3 an.
- ⇒ Brancher le connecteur encartable 6 pôles sur l'emplacement X41 de l'appareil de chauffage.

6 Première mise en service

Situation de départ :

Le régulateur et la sonde de température extérieure sont correctement montés et raccordés.

L'appareil de chauffage est sous tension et prêt à fonctionner.

 **Remarque !**
Veiller à ce que les deux boutons rotatifs (température de sortie / température du ballon d'eau chaude et température de départ du chauffage) situés sur l'appareil de chauffage soient positionnés sur le maximum (sur la droite). Cela permet une régulation optimale grâce au calorMATIC 430.

Le mode d'utilisation du calorMATIC 430 est décrit au chap. 4.3. de la notice d'emploi.

6.1 Assistant d'installation

Un assistant d'installation vous guidera lors de la première mise en service. L'assistant d'installation détecte les composants du système de chauffage raccordés.

En fonction de la configuration de l'installation de chauffage, jusqu'à six pages d'écran (A1 bis A6) sont disponibles. L'assistant d'installation permet de saisir les principaux paramètres du système de chauffage.

L'assistant d'installation démarre avec la première page d'écran A1, Sélection de la langue.

⇒ Sélectionner la langue en fonction du mode d'utilisation (notice d'emploi chap. 4.3).

⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran A2.

Aide à l'installation	A 2
Configuration système	
Fonct. Circuit CR1	Gr. Brûleur
Boiler	▶ Active
> Choisir	

Fig. 6.1 Assistant d'installation page d'écran A2

La configuration du système de chauffage est affichée sur la page d'écran A2.

Pour le circuit de chauffage CR1, il est possible de choisir entre circuit du brûleur (GB) et inactif.

Pour le boiler, il est possible de choisir entre actif et inactif.

⇒ Tourner le sélecteur gauche d'une position dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran A5.

La page d'écran A5 permet de vérifier la commande du générateur de chaleur :

⇒ Pour le paramètre "Commande générateur de chaleur", sélectionner la valeur 50 °C.
 ⇒ Contrôler la réaction de l'appareil de chauffage.

Si vous souhaitez apporter d'autres modifications :

⇒ Tourner le sélecteur gauche dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour accéder à une des pages d'écran précédentes.

Pour quitter l'assistant d'installation :

⇒ Tourner le sélecteur gauche dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran A6.
 ⇒ Confirmer la fin de l'installation en appuyant sur "Oui".

 **Remarque !**
Si vous avez confirmé la fin de l'installation en appuyant sur "Oui", vous pouvez désormais accéder à l'assistant d'installation uniquement en passant par l'interface réservée à l'installateur, protégée par un code .

6.2 Interface réservée à l'installateur

L'interface réservée à l'installateur permet d'afficher les réglages / modifications de données d'exploitation spécifiques. La régulation peut ainsi être adaptée de façon optimale au système de chauffage. Cela est très utile lorsque le système de chauffage possède d'autres composants que le circuit de chauffage 1 seul (CR 1) (p. ex. circuit de chauffage 2, ballon d'eau chaude sanitaire, système de ventilation, système solaire).

 **Remarque !**
Vous trouverez la description des fonctions du régulateur pour les composants accessoires dans les notices de ces composants.

L'interface réservée à l'installateur regroupe les pages d'écran C1 à C26 ainsi que les pages d'écran A1 à A6 de l'assistant d'installation décrit précédemment.

Les pages d'écran C1 à C26 apparaissent dans le calorMATIC 430 dans le même ordre que celui représenté dans le tableau 6.2.

Ce tableau indique les paramètres que vous pouvez régler et modifier.

6 Première mise en service

Selon la configuration sélectionnée dans l'assistant d'installation (page d'écran A2), les paramètres non nécessaires sont masqués.

Les réglages / modifications sont effectués(ées) en fonction du mode d'utilisation tel que décrit dans le chapitre. 4.3 de la notice d'emploi.

Pour accéder à l'interface réservée à l'installateur, un code d'accès doit être saisi.

Pour accéder à l'interface réservée à l'installateur à partir de l'affichage de base simplifié, procéder de la manière suivante :

- ⇒ Cliquer avec un ou deux sélecteurs pour passer de l'affichage de base simplifié à l'affichage de base.
- ⇒ Tourner le sélecteur gauche dans le sens des aiguilles d'une montre pour accéder à la page d'écran 15.
- ⇒ Saisir le numéro de code.

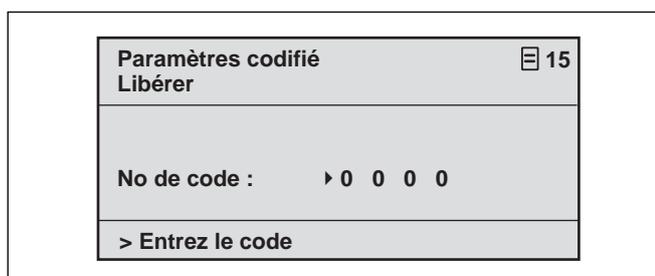


Fig. 6.2 Page d'écran 15

Le réglage usine du numéro de code est 1 0 0 0. Il est possible de modifier le numéro de code sur la page d'écran C24 Service.

Une fois le numéro de code correct saisi, vous accédez automatiquement à la page d'écran C1 de l'interface réservée à l'installateur.

6.3 Rétablir les paramètres d'usine

Pour rétablir l'état d'usine du calorMATIC 430, procéder de la manière suivante :

- ⇒ Appuyer pendant 10 secondes simultanément sur les deux sélecteurs

Vous accédez à la page d'écran du réglage usine

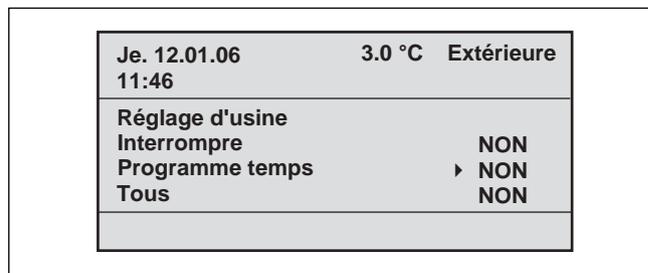


Fig. 6.3 Page d'écran réglage usine

Option	Saisie	Résultat
Annuler	Oui	Les paramètres réglés sont conservés.
Programmation	Oui	Toutes les plages horaires programmées sont effacées.
Tout	Oui	Tous les paramètres réglés sont rétablis au réglage usine

Tabl. 6.1 Sélection du menu de la page d'écran Réglage usine

Une fois la saisie confirmée, l'écran bascule sur l'affichage de base ou sur l'affichage de base simplifié.

6.4 Remise à l'utilisateur

L'utilisateur doit être instruit à propos de la manipulation et du fonctionnement de son régulateur calorMATIC 430.

- ⇒ Remettre à l'utilisateur toutes les instructions concernant le régulateur ainsi que les documents de l'appareil, qui devront être conservés.
- ⇒ Transmettre la référence de l'article à l'utilisateur.
- ⇒ Attirer son attention sur le fait que les notices doivent être conservées à proximité du régulateur.
- ⇒ Parcourir avec lui la notice d'utilisation et répondre à ses questions le cas échéant.

Page d'écran	Titre page d'écran	Valeurs de fonctionnement réglables (uniquement affichage = A)	Remarques	Unité	Valeur min.	Valeur max.	Incrément	Valeur prescrite
C1	Information HK1	Départ consigne (A)	Valeur de consigne de la température de départ	°C			1	
		Etat pompes (A)					Marche, arrêt	
		Raccordement CAD / valeur réelle ambiante (A)	Télécommande à distance raccordée ? Affichage de la valeur réelle de la température ambiante	°C			Oui, non et 0,5	
C3	Information générateur de chaleur	Sonde installation VF1 (A)	Valeur réelle de la sonde de départ 1 ou de la sonde interne du générateur de chaleur	°C			1	
		Etat Flamme appareil de chauffage (A)					Arrêt, Mode Chauffage, mode ECS	
C4	Information eau chaude	Valeur de consigne de l'eau chaude actuelle (A)	Température de consigne de l'eau chaude du ballon	°C			1	
		Sonde du ballon 1 (A)	Température réelle de l'eau chaude du ballon	°C			1	
		Etat pompe de circulation (A)					Marche, arrêt	
C8	Paramètres HK1	Mode circuit chauffage (A)	Affichage état				Circuit de chauffage, inactif	
		Prise en compte de la température ambiante	à sélectionner en cas de montage mural du régulateur ou de la télécommande				Aucun, prise en compte de la température ambiante, thermostat	Aucun
		Fonctionnement été Décalage	Lorsque la temp. ext. > à la temp. ambiante de cons. + décalage été, l'appareil de chauffage s'arrête.	C	0	30	1	1
C9	Paramètres HK1	Température d'abaissement	Pour les périodes qui se situent entre les plages horaires, une température d'abaissement peut être définie. Si votre installateur a réglé la fonction antigel, la température d'abaissement est automatiquement de 5 °C. Il n'y a aucun affichage de la température d'abaissement.	°C	5	30	1	15
		Courbe de chauffage	Conformément au diagramme de la notice d'emploi chap. 4.7.3		0,2	4	0,05-0,1	1,2
		Température min.	Temp. départ min.	°C	15	90	1	15

Tabl. 6.2 Pages d'écran de l'interface réservée à l'installateur

6 Première mise en service

Page d'écran	Titre page d'écran	Valeurs de fonctionnement réglables (uniquement affichage = A)	Remarques	Unité	Valeur min.	Valeur max.	Incrément	Valeur prescrite
C16	Paramètre eau chaude	Protection contre les légionelles Jour	Jour ou bloc de plusieurs jours ; le ballon est chauffé pour une heure à 70 °C				ARRET, LU, MA, ME, JE, VE, SA, DI, LU-DI	ARRET
		Démarrage protection contre les légionelles Heure			0:00	24:00	0:10	4:00
C21	Paramètres système complet	Mode Auto_OFF	Définit la régulation de chauffage en-dehors de la plage horaire programmée				Protection antigel, ECO, Abaissement	Protection antigel
		Temps de retard protection antigel	Retard du démarrage de la fonction de protection antigel ou de la fonction ECO.	h.	0	12	1	4
		Tps de blocage pompe max.	Si la température de consigne de départ est atteinte à l'issue d'une durée plus importante, le chauffage est arrêté pour le temps de blocage des pompes prévu (dépend de la température extérieure).	Min.	Arrêt, 5	60	1	15
C22	Paramètre système complet	Durée de chauffage anticipé max.	Avant le début de la première plage horaire	Min.	0	300	10	0
		Temps de blocage max.	Avant la fin d'une plage horaire	min.	0	120	10	0
		T° ext. chauffage	Température extérieure à partir de laquelle le chauffage est continu	°C	ARRET, -25	+10	1	Arrêt
C24	Service	Numéro de téléphone technicien spécialisé	Saisie du numéro de téléphone en cas de besoin					
		Modifier le numéro de code			0000	9999	chaque fois 1	1000
		Date de l'entretien	Jour/Mois/Année réglable					
C25	Outil	Correction température extérieure	Ajustement de la sonde extérieure	C	-5	5	1,0	0
		Correction valeur réelle température ambiante	Ajustement de la sonde de température ambiante	C	-3	3	0,5	0
		Contraste écran			0	15	1	6
C26	Versions logiciel	Version logiciel par module (A)	Affichage numéro de version					

Tabl. 6.2 Pages d'écran dans l'interface réservée à l'installateur (suite)

7 Garantie constructeur / Conditions de garantie

Garantie constructeur (France)

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78). Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

Garantie constructeur (Suisse)

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.

Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Vaillant GmbH Service après-vente (Suisse)

Dietikon

Téléphone : (044)744 29 -39

Fax : (044)744 29 -38

Fribourg :

Téléphone : (026)409 72 -17

Fax : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH

Postfach 86

Riedstrasse 10

CH-8953 Dietikon 1/ZH

Téléphone : (044)744 29 -29

Fax : (044)744 29 -28

Case postale 4

CH-1752 Villars-sur-Glâne 1

Téléphone : (026)409 72 -10

Fax : (026)409 72 -14

Conditions de garantie (Belgique)

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date figurant sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se varierait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies. Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien, celle-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Service après-vente (Belgique)

Vaillant SA-NV

Rue Golden Hopestraat 15

1620 Drogenbos

Tél. : 02 / 334 93 52

8 Recyclage et mise au rebut

9 Caractéristiques techniques

8 Recyclage et mise au rebut

Le calorMATIC 430 se compose, au même titre que son emballage de transport, principalement de matériaux recyclables.

Appareil

Le calorMATIC 430, tout comme ses accessoires, ne font pas partie des déchets ménagers. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Emballage

Veillez confier le recyclage de l'emballage de transport au spécialiste qui a installé l'appareil.

9 Caractéristiques techniques

	VRC 430
Tension de service U _{max}	24 V
Consommation de courant	< 45 mA
Section transversale conduites de raccordement	0,75...1,5 mm ²
Protection électrique	IP 20
Classe de protection	III
Température ambiante maximale autorisée	50 °C
Hauteur mm	97
Largeur mm	146
Profondeur mm	45

Tabl. 9.1 Caractéristiques techniques VRC 430

Glossaire

Auto_Off (Interface d'utilisation réservée à l'installateur)

Dans la page d'écran C21 "Paramètres système complet", le comportement de régulation peut être mis en mode de fonctionnement automatique aux moments où aucune plage horaire n'est programmée via l'option "Mode Auto_Off". Il est possible de choisir entre Protection antigel, ECO et Abaissement.

- Protection antigel
Durant les périodes pendant lesquelles aucune plage horaire n'est programmée, l'appareil de chauffage est arrêté. La fonction de protection antigel est active (voir ici).
- ECO
Durant les périodes pendant lesquelles aucune plage horaire n'est programmée, l'appareil de chauffage est arrêté. La température extérieure est surveillée. Si la température extérieure descend en-dessous de 3 °C, la température ambiante de consigne est réglée sur la température d'abaissement sélectionnée (minimum 5 °C). La réglage est effectué sur cette température ambiante de consigne. Un temps de retard de la protection antigel réglé (voir ici) a une incidence sur le début de cette régulation. Si la température extérieure dépasse 4 °C, la prise en compte de la température extérieure reste active ; l'appareil de chauffage est arrêté.
- Abaissement
Durant les périodes pendant lesquelles aucune plage horaire n'est programmée, la température ambiante de consigne est réglée sur la température d'abaissement sélectionnée (minimum 5 °C). La réglage est effectué sur cette température ambiante de consigne.

Circuit de chauffage (HK1)

HK1 signifie "circuit de chauffage 1". Il est question ici du chauffage de votre installation de chauffage. Si vous souhaitez utiliser une dénomination particulière, il est possible de changer celle de "HK1" (voir notice d'emploi chap. 4.7.5).

Courbe de chauffage

Une courbe de chauffage représente le rapport entre la température extérieure et la température de départ. Sélectionner une courbe de chauffage vous permet d'influencer la température de départ de votre chauffage et par là la température intérieure également. Le fait de pouvoir choisir entre plusieurs courbes de chauffage permet d'adapter la régulation en liaison avec la prise en compte de la température ambiante (voir ici) de façon optimale au logement et à l'installation de chauffage.

La fig. G.1 montre les différentes courbes de chauffage possibles pour une température ambiante de consigne de 20 °C.

Si p. ex. vous sélectionnez la courbe de chauffage 1.5, la température de départ réglée pour une température extérieure de 0 °C sera de 56 °C.

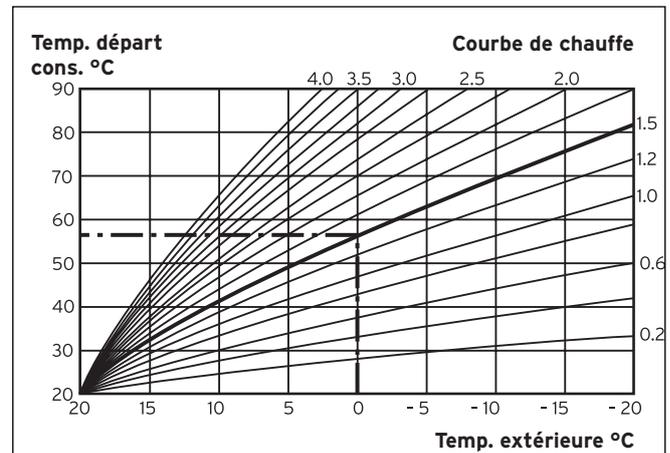


Fig. G.1 Diagramme des courbes de chauffage pour une température ambiante de consigne de 20 °C

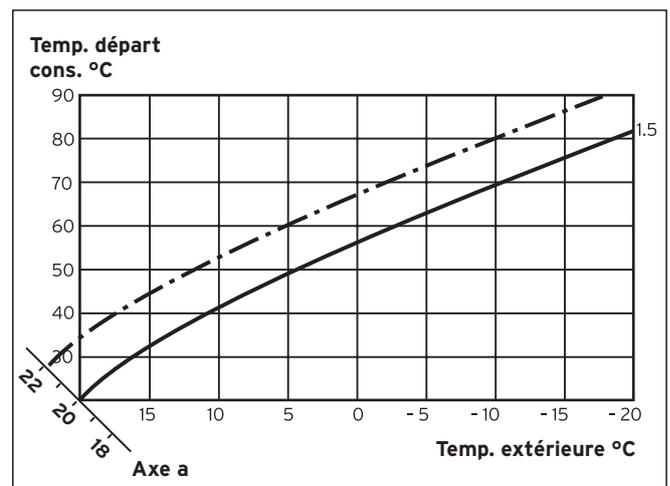


Fig. G.2 Déplacement parallèle de la courbe de chauffage

Si la courbe de chauffage sélectionnée est la courbe 1.5 et que la température ambiante de consigne sélectionnée n'est pas 20 °C mais 22 °C, la courbe de chauffage se déplace tel que représenté à la fig. G.2. La courbe de chauffage se déplace parallèlement à l'axe de 45° en fonction de la valeur de la température ambiante de consigne. Cela signifie que pour une température extérieure de 0 °C, la régulation doit permettre d'atteindre une température de départ de 67 °C.

Fonction de protection antigel

La fonction de protection antigel protège votre installation de chauffage et votre logement des dégâts causés par le froid. Elle est également active en mode "ARRET".

La fonction de protection antigel surveille la température extérieure. Si celle-ci descend en-dessous de 3 °C, la pompe du chauffage se met en marche pour environ 10 min., puis s'arrête de nouveau durant 10 à 60 min. (en fonction de la valeur de la température extérieure). Lorsque la température de départ du chauffage est inférieure à 13 °C, le brûleur de l'appareil de chauffage se met en route et la température ambiante de consigne réglée est de 5 °C. Lorsque la température extérieure dépasse 4 °C, la prise en compte de la température extérieure reste activée, la pompe de chauffage et le brûleur sont arrêtés.

Lorsque la température extérieure descend en-dessous de -20 °C, le brûleur de l'appareil de chauffage se met en route directement et la température ambiante de consigne est réglée sur 5 °C.

Interface d'utilisation réservée à l'installateur

Elle permet d'afficher et de régler / modifier les paramètres spécifiques. Cette interface est exclusivement réservée à l'installateur et est protégée par un code d'accès.

Interface d'utilisation réservée à l'utilisateur

Elle permet d'afficher et de régler / modifier les paramètres fondamentaux. Les réglages / modifications de paramètres peuvent être effectués(ées) par l'utilisateur en fonctionnement normal et ne requièrent pas de connaissances particulières. Le réglage correspondant des paramètres fondamentaux permet une adaptation durable de l'installation de chauffage aux besoins de l'utilisateur.

Mode de fonctionnement

Il existe les modes de fonctionnement "Auto" (automatique), "Manuel" et "ARRET". Ces modes de fonctionnement vous permettent de régler votre chauffage ambiant et votre production d'eau chaude sanitaire (voir notice d'emploi, chap. 4.3.2, tabl. 4.2).

Paramètres

Les paramètres sont les caractéristiques de votre installation de chauffage.

Vous pouvez influencer ces caractéristiques en modifiant la valeur d'un paramètre, telle que la valeur du paramètre "Température d'abaissement" de 15 °C à 12 °C.

Passage heures été / hiver

Dans l'option "Mode" de la page d'écran  1 "Données de base", il est possible de choisir si le passage des heures d'été aux heures d'hiver, et inversement, doit être effectué automatiquement (sélection : Auto).

Ce passage n'est pas automatique dans les réglages usine (état à la livraison) (sélection : Arrêt).

Si le calorMATIC 430 est équipé de la sonde de température VRC 9535 qui reçoit le signal horaire DCF77, le passage heures d'été / heures d'hiver s'effectue automatiquement ; l'annulation de ce passage automatique (sélection : Arrêt) n'est pas possible dans ce cas.

Plages horaires

Trois plages horaires peuvent être programmées quotidiennement pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et la pompe de circulation (voir notice d'emploi chap. 4.7.1). Une valeur de consigne est attribuée à chaque plage horaire pour le chauffage.

Concernant la production d'eau chaude sanitaire, la valeur d'eau chaude de consigne est valable pour toutes les plages horaires (pages d'écran  10 "Paramètres eau chaude").

Concernant la pompe de circulation, les plages horaires définissent les temps de fonctionnement.

En mode automatique, la régulation est effectuée en fonction valeurs sélectionnées pour les plages horaires.

Pompe de circulation

Si vous ouvrez le robinet d'eau chaude, un moment peut s'écouler en fonction de la taille des conduites avant que de l'eau chaude ne sorte. Une pompe de circulation pompe l'eau chaude dans le circuit via la conduite d'eau chaude. Ainsi, de l'eau chaude coule immédiatement après ouverture du robinet. Des plages horaires peuvent être programmées pour la pompe de circulation.

Préparation d'eau chaude sanitaire

L'eau de votre ballon d'eau chaude sanitaire est chauffée par votre appareil de chauffage jusqu'à obtenir la température de consigne souhaitée. Si la température de l'eau dans votre ballon d'eau chaude baisse, l'eau est de nouveau chauffée jusqu'à atteindre la température de consigne. Des plages horaires peuvent être programmées pour la production de l'eau chaude sanitaire.

Prise en compte de la température ambiante (interface d'utilisation réservée à l'installateur)

Il est possible de déterminer dans la page d'écran C8 "Paramètres HK1" dans l'option "Prise en compte de la température ambiante" si la sonde de température montée dans le calorMATIC 430 ou dans l'appareil de commande à distance doit être utilisée. Pour cela, il faut que le calorMATIC 430 soit monté en montage mural et que l'appareil de commande à distance VR 81 soit raccordé.

Les saisies suivantes sont possibles dans l'option "Prise en compte de la température ambiante" :

- **aucune**

La sonde de température est utilisée pour la régulation.

- **Prise en compte**

La sonde de température mesure la température ambiante actuelle dans une pièce de référence. Cette valeur est comparée à la température ambiante de consigne et conduit en cas de différence à un ajustement de la température de départ du chauffage.

- **Thermostat**

La sonde de température mesure la température ambiante actuelle dans la pièce de référence. Si la valeur mesurée est inférieure à la température ambiante de consigne, la température de départ du chauffage augmente. Si elle est supérieure à la température ambiante de consigne, l'appareil de chauffage s'arrête.

L'utilisation de la prise en compte de la température ambiante permet, si elle est accompagnée d'un choix judicieux de courbe de chauffage, une régulation optimale de l'installation de chauffage.

Température ambiante de consigne

La température ambiante de consigne est la température qu'il doit y avoir dans votre logement et sur laquelle vous avez réglé votre régulateur. Votre appareil de chauffage chauffe jusqu'à ce que la température intérieure corresponde à la température ambiante de consigne.

En cas de saisie de programmes horaires, la température ambiante de consigne est également appelée température de confort.

Température d'abaissement

La température d'abaissement est la température à laquelle votre chauffage abaisse la température intérieure en-dehors de la plage horaire programmée.

Température de départ

Voir température de départ du chauffage.

Température de départ du chauffage

Votre appareil de chauffage chauffe l'eau qui est pompée par votre système de chauffage. Cette température d'eau chaude qui quitte l'appareil de chauffage est appelée température de départ.

Température intérieure

La température intérieure, ou température ambiante, est la température actuelle réelle de votre logement.

Temps de retard de la protection antigel

Régler un temps de retard de la protection antigel (interface de l'installateur) permet de retarder le déclenchement de la régulation de chauffage grâce à la fonction de protection antigel (température extérieure < 3 °C) d'une certaine durée (1 - 12 h.).

Le temps de retard de la protection antigel a également une influence sur la fonction "ECO" en mode "Auto_Off" (voir ici).

Le temps de retard de la protection antigel démarre lors en cas de dépassement d'une température extérieure de 3 °C.

Valeurs de consigne

Les valeurs de consignes sont les valeurs que vous avez choisies pour le régulateur, telles que p. ex. la température ambiante de consigne ou la température de consigne pour la production d'eau chaude sanitaire.

Vaillant S.à r.l.

Rte du Bugnon 43 ■ Case postale 4 ■ 1752 Villars-sur-Glâne 1 ■ tél. 026 409 72 10
fax 026 409 72 14 ■ Service après-vente tel. 026 409 72 17 ■ fax 026 409 72 19
info@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

N.V. Vaillant S.A.

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00
Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be

Vaillant Sarl

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ www.vaillant.fr ■ info@vaillant.fr

0020044240_00 FRBEfrCHfr 032007